



SÉRIE
SUR LA ROUTE
AVEC YANN
PERREAU

2. L'envers du décor

Toute la semaine, *La Presse* suit Yann Perreau et ses musiciens en tournée en Gaspésie et sur la Côte-Nord. Notre journaliste Alexandre Vigneault vous invite dans les coulisses du spectacle qui était donné hier soir à Carleton.

ARTS ET SPECTACLES, PAGE 1

INCENDIE DE LA MAISON DU CHEF GABRIEL À KANESATAKE

Il manque des pièces au dossier

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — C'est en raison de pièces manquantes au dossier que les policiers n'ont pas encore procédé à des arrestations à la suite de l'incendie criminel qui a ravagé la maison du chef de Kanesatake, James Gabriel, en janvier dernier, a appris *La Presse*.

Il y a trois semaines, les substituts du procureur général ont écrit à l'enquêteur mohawk au dossier, Warren White, afin de lui demander un supplément d'enquête. Les avocats souhaitaient obtenir une bande vidéo ainsi que le rapport de la Sûreté du Québec quant aux preuves prélevées sur la scène du crime.

Interrogé sur l'absence de cette partie de l'enquête déposée devant les procureurs, le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, s'est montré lui-même surpris de la situation. « Ne me demandez pas pourquoi, a-t-il soupiré. C'est un peu bizarre. »

Même si rien n'aurait été trouvé sur les lieux de l'incendie criminel, ajoute M. Chagnon, il n'est pas normal que le rapport qu'en a fait la SQ ait été absent de ce qui a été déposé en preuve dans un premier temps.

► Voir KANESATAKE en A2

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
« Comme ça après la défaite au référendum, Bernard Landry avait demandé la démission de Jacques Parizeau. Ah ben... »
— Pauline Marois

SOMMAIRE

Astrologie du jour	ARTS 14
Bandes dessinées	ARTS 7
Bridge	ARTS 14
Décès	ARTS 15
Feuilleton	ARTS 7
Forum	A 10 et 11
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 9
Mots croisés	ARTS 7 et SPORTS 12
Mot mystère	ARTS 7
Observateur	ARTS 12
Petites annonces	ARTS 12 et AFFAIRES 2

Météo

Ensoleillé, maximum 13, minimum 5, plus de détails en page 16



Nouvelles révélations sur la défaite référendaire de 1995

LANDRY A EXIGÉ LA DÉMISSION DE PARIZEAU

KARIM BENESEAIEH

Au lendemain de la défaite référendaire de 1995, Bernard Landry a carrément adressé un ultimatum à celui qui était alors son chef, Jacques Parizeau, pour le contraindre à démissionner. Si le chef péquiste n'avait pas quitté ses fonctions, M. Landry, à titre de vice-premier ministre, le lui aurait demandé publiquement.

« Ça a déstabilisé complètement Jacques Parizeau, il en a été profondément blessé et il n'en avait jamais parlé à qui que ce soit », précise Pierre Duchesne, auteur de la biographie non autorisée de l'ex-

premier ministre dont le troisième tome arrivera en librairie demain.

On y apprend en outre que Lucien Bouchard détestait le Parti québécois au point d'avoir songé à créer un nouveau parti politique provincial en 1991. Cette « troisième voie » aurait été dirigée par le président du Mouvement Desjardins de l'époque, Claude Béland.

« Lucien Bouchard est incapable d'imaginer qu'il va s'insérer de quelque façon que ce soit à l'intérieur du PQ, analyse M. Duchesne.

► Voir LANDRY en A2

Le réveil de la nature au parc La Fontaine



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Quand on a 4 ans, comme le petit Rudy, on a toutes les chances : on n'est pas encore obligé d'aller à l'école, et en plus, on peut donner tous les croûtons de pain qu'on veut aux écureuils du parc La Fontaine. Rudy ne s'en est pas privé hier, sous l'oeil d'un observateur attentif qui profitait, lui aussi, des 14 beaux degrés apportés par un soleil généreux. Et on annonce sensiblement la même chose pour aujourd'hui, avec 13 degrés. On restera, toutefois, bien loin du record de 23 degrés enregistré en 1986 pour un 30 mars.

Des cadavres et des hommes



MARC THIBODEAU
ENVOYÉ SPÉCIAL

NYAMATA — L'église de Nyamata, située à une heure de route de la capitale rwandaise, Kigali, est l'un des lieux marquants de commémoration du génocide de 1994.

Les ossements de près de 20 000 Tutsis et Hutus modérés qui ont été éliminés dans le secteur sont installés dans une centaine de lugubres chambres souterraines aménagées à

l'arrière du bâtiment, devenu un détour incontournable pour qui cherche à s'imprégner de l'ampleur du drame.

À l'arrivée de *La Presse* hier, l'endroit était en apparence désert et un cadenas bloquait la porte grillagée. Tharsi Mukama, le gardien de 74 ans, est venu ouvrir quelques minutes plus tard en s'excusant.

« Nous laissons la porte fermée parce que nous ne voulons pas que les enfants soient traumatisés. Ils n'aiment pas voir les corps », explique-t-il, en précisant que les cada-

vres d'une trentaine de victimes du génocide sont exceptionnellement disposés dans l'église.

Découverts il y a quelques jours à la suite des aveux d'un tueur qui cherche à obtenir le pardon de la communauté, les corps, assimilables au premier regard à des branches tordues, constituent un vibrant rappel de la vague de violence qui a frappé le pays. L'une des victimes, qui tentait de se protéger la tête avec les bras au moment où elle a été frappée, est demeurée figée dans cette position.

Un autre corps, pas plus haut qu'un mètre, souligne que les tueurs n'avaient pas plus pitié des enfants. Selon M. Mukama, ils seront mis en terre au cours d'une cérémonie qui se tiendra le 7 avril, jour de commémoration officielle du génocide.

Leur découverte, dit-il, donne satisfaction aux familles touchées. « Ils pourront enfin avoir l'impression qu'ils ont fait leur devoir envers leurs proches en disposant correctement de leurs corps. Ça les aide aussi à pardonner et à passer à d'autres choses », souligne le vieil homme, qui a perdu femme et enfants en 1994.

► Voir CADAVERES en A2

3210862A

Visez loin sans lunettes

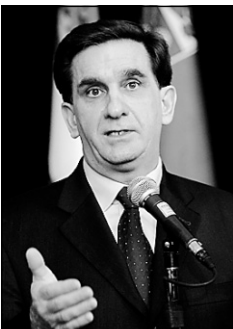
WaveFront
La nouvelle technologie pour la correction de la vue au laser sur mesure

(514) 288-0088

LA CLINIQUE DE L'OEIL DE MONTRÉAL
Dr S. Fanous M.D.
1 888 844 8888
www.cdom.com

SUITES DE LA UNE

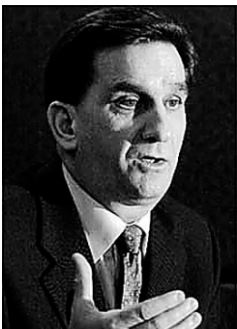
DEMAIN DANS LA PRESSE



Le budget Séguin

Québec tiendra-t-il sa promesse de réduire les impôts d'un milliard ? Quel sera l'impact du budget Séguin sur votre budget familial ? Les chroniqueurs et journalistes de *La Presse* sont à Québec pour vous donner la couverture la plus complète du budget annoncé cet après-midi par le ministre des Finances du gouvernement québécois. **À lire demain dans le cahier cahier A**

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



Suivez en direct le dévoilement du budget Séguin dès 16 h
cyberpresse.ca/budgetseguin

Venez clavarder avec l'actrice Mireille Thibault à 13 h
cyberpresse.ca/clavardage

Vivez la tournée de Yann Perreau en photos
cyberpresse.ca/yann

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques,
Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*. Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinentale G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

Landry a exigé la démission de Parizeau

LANDRY

suite de la page A1

Il n'a pas aimé la façon dont les militants se sont comportés à l'égard de Lévesque, de Pierre Marc Johnson... et il a de la difficulté avec Jacques Parizeau. » Cette troisième voie tombe à l'eau avec le refus de Claude Béland d'y participer.

L'auteur revient sur le fameux plan « O » du gouvernement Parizeau et ses préparatifs financiers qui lui auraient permis de disposer de 17 milliards advenant une fuite massive des capitaux — somme à laquelle se seraient ajoutés 20 milliards de liquidités provenant des principales institutions financières.

Anecdote plutôt cocasse, Jacques Parizeau lui-même révèle que Brian Mulroney lui avait proposé un poste de sénateur « indépendant », sans lien avec un parti fédéral, en 1987. La manoeuvre, selon Parizeau, visait surtout à empêcher son retour en politique. « Alors il y avait la possibilité qu'on se retrouve avec Jacques Parizeau comme sénateur indépendant... indépendantiste, note le biographe. Évidemment, il a refusé. »

Landry et le « feu aux joues »

Mais ce troisième volet de la biographie de Parizeau, baptisé *Le Régent*, fait surtout la lumière sur les circonstances troubles qui ont entouré la fameuse déclaration sur l'argent et le vote ethnique. Le 30 octobre au soir, peu de temps après la victoire du NON, Jean-François Lisée rédige à la sauvette un dis-



PHOTO DENIS COURVILLE. ARCHIVES LA PRESSE ©

Dans la biographie de Jacques Parizeau, on apprend entre autres que Lucien Bouchard « avait de la difficulté » avec celui-ci.

cours de défaite qu'il veut « positif et gracieux ». Étrangement, l'équipe péquiste n'avait rien prévu en cas de défaite.

Le texte du discours, publié pour la première fois dans *Le Régent*, commence par « Un extraordinaire événement s'est déroulé aujour-

d'hui ». Le ton déplaît au premier ministre. « Jacques Parizeau le reçoit quelques instants avant de monter sur scène, le regarde, le plie, le remet dans sa poche, a raconté M. Duchesne en point de presse. Il ne veut pas le faire, il est en colère, il est déçu, il est totale-

ment déstabilisé par le vote. »

L'entourage du premier ministre est préoccupé par son état d'esprit. « C'est vraiment pour Jacques Parizeau la fin de sa vie, il me l'a dit : c'était une perte aussi douloureuse que la mort d'Alice (devenue sa femme en 1956, elle a succombé au

Il manque des pièces au dossier

KANESATAKE

suite de la page A1

Les substituts du procureur auraient également demandé à l'enquêteur White une bande vidéo d'un individu qui, craint-on, pourrait quitter le territoire de Kanesatake et entrer aux États-Unis.

Depuis cette demande des procureurs, le *peacekeeper* Warren White, agent de Kahnawake responsable de l'enquête sur l'incendie criminel de Kanesatake, affirme leur avoir fait parvenir les informations exigées. Il ne s'explique pas le fait qu'aucune accusation n'ait encore été portée.

Joint par *La Presse*, l'agent White a cependant refusé de dire si les substituts avaient fait une autre demande afin d'obtenir d'autres

documents ou compléments de preuve.

« Ceci est de l'information privilégiée, comme l'était leur demande d'il y a trois semaines. Cela se passe entre les procureurs de la Couronne et moi », a-t-il répondu simplement.

Ces révélations surviennent au moment où l'entente de police provisoire de Kanesatake prend fin. Jeudi, le nouveau chef de police David Thompson, nommé par le grand chef James Gabriel, devrait entrer en fonction.

Signée par Québec, Ottawa et le conseil de bande de Kanesatake, sauf les trois chefs qui s'opposent au clan Gabriel, la nouvelle entente de police prévoit le remplacement de l'actuelle commission de police par une commission de la sécurité publique.

Les chefs de l'opposition à Kanesatake ont laissé entendre en fin de semaine que si le nouveau chef de police prenait la place de Tracy Cross jeudi, certains pourraient recourir de nouveau à la violence comme lors de la crise de la mi-janvier.

Le gouvernement Charest tente donc de convaincre les sept chefs de Kanesatake, dont le grand chef James Gabriel, de se rencontrer afin de sortir la crise de l'impasse qui subsiste à deux jours de l'entrée en vigueur de la nouvelle entente de police sur le territoire mohawk.

Devant les menaces d'une nouvelle flambée de violence et une évacuation qui pourrait être dirigée demain par les anciens de Kanesatake, Québec veut organiser une rencontre entre les deux

clans toujours à couteaux tirés, et ce depuis plusieurs mois.

« C'est dans l'air. On se parle plusieurs fois par jour de cette hypothèse et d'autres solutions », a confié le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon.

Élections anticipées ?

Des élections anticipées pourraient également être déclenchées à Kanesatake, a confirmé hier le grand chef James Gabriel. Les mesures transitoires de desserte policière pourraient aussi être prolongées. La commission de police actuelle de Kanesatake demande un délai de six à huit mois, ce que refuse le chef Gabriel.

« Je souhaite encore que l'on puisse d'ici jeudi faire une transition entre le service de police

L'hôpital Sainte-Justine soulagé

JUSTINE

suite de la page A1

L'hôpital avait indiqué dès le début que les risques de contamination étaient extrêmement faibles.

Il reste tout de même 385 patients qui n'ont pas subi d'analyses, dont 79 qui ont pourtant été joints. « Certains sont en attente de tests, d'autres ont décidé de ne pas être testés parce qu'ils considéraient que le risque n'était pas

assez élevé ou parce qu'ils avaient déjà été testés et qu'ils ne nous l'ont pas dit. Probablement que parmi les 306 (qui n'ont pas été joints), il y en a qui n'ont pas été testés pour les mêmes raisons », dit Lucie Poitras.

Même si Sainte-Justine a jugé l'affaire assez sérieuse pour alerter la population, les patients ne sont pas obligés de se soumettre au dépistage. « La loi de la santé publique prévoit des prélève-

ments obligatoires, mais il faut aller devant un juge et démontrer qu'il y a une menace à la santé publique. Ces conditions n'existent pas », explique le responsable de l'unité des maladies infectieuses à la direction de santé publique de Montréal, John Carsley.

L'hôpital considère son opération de relance terminée et ne fera pas d'autres efforts pour entrer en contact avec les patients manquants. Les campagnes de ce genre rejoignent habituellement moins de la moitié des personnes visées, indique Sainte-Justine.

Le Collège des médecins du Québec, qui a enquêté sur toute cette affaire, prévoit présenter ses recommandations jeudi. Le centre hospitalier déterminera alors s'il y a lieu d'enquêter davantage à l'interne.

Le fait que l'hôpital ait ignoré durant 13 ans qu'une de ses chirurgiennes était séropositive a suscité de vives inquiétudes dans la population. L'établissement a reçu plus de 13 000 appels, cinq fois plus que le nombre de patients qu'il cherchait à retrouver. De plus, 160 personnes qui n'étaient pas visées par l'opéra-

tion ont tenu à subir des tests, qui se sont tous révélés négatifs.

Parmi les 118 patients qui ont été retirés de la liste des personnes à joindre, six étaient déjà séropositifs avant de se faire opérer par le Dr Di Lorenzo, 102 sont décédés d'une cause non reliée et 10 ne correspondaient pas aux critères nécessitant un dépistage.

Sainte-Justine souhaite toujours publier un article dans une revue scientifique sur le rappel de ses patients. « C'est la première relance documentée sur les enfants au monde », souligne Lucie Poitras.

Des cadavres et des hommes

CADAVRES

suite de la page A1

Plutôt que de faire comme nombre d'autres Tutsis qui pensaient pouvoir échapper à la mort en se terrant « dans la maison de Dieu », il a choisi de se cacher dans un marais voisin.

Les extrémistes hutus ont toutefois réussi à le trouver en utilisant des chiens. Ce n'est que la chance, dit-il, qui lui a permis de leur échapper pour raconter aujourd'hui son histoire. Une chan-

ce qui n'est pas banale puisque l'on estime que 50 000 des 59 000 Tutsis vivant à Nyamata ont péri.

Pacifique Rutaganda, 48 ans, qui surveille une autre église commémorative située à quelques kilomètres de là, explique pour sa part que seule une intervention divine peut permettre de comprendre qu'il n'ait pas succombé à son tour. Dans les jours qui ont suivi l'attentat du 6 avril 1994 contre l'ex-président hutu Juvenal Habyarimana, point de départ du génocide, plus de 5000

Tutsis et Hutus modérés ont cherché refuge à cet endroit. « Le 15 avril, les milices sont venues. Elles ont tué tout le monde en une journée. Moi, j'ai réussi à me faufiler entre les balles », relate-t-il.

Les agresseurs ont utilisé différentes méthodes pour tuer leurs victimes, comme en témoigne l'intérieur de l'église où les possessions des victimes demeurent posées pêle-mêle sur le sol. Plusieurs des crânes empilés sur une longue étagère ont été fendus par des coups de machette. D'autres

sont transpercés par des lances métalliques ou des balles. Les agresseurs ont aussi lancé des grenades dans l'église et brûlé vifs les occupants d'une maison voisine, relate M. Rutaganda.

Prêt à pardonner

Bien qu'il ait perdu une douzaine de membres de sa parenté lors de l'attaque, l'homme ne manifeste aucune agressivité en relatant son malheur.

Lorsqu'on lui demande directement s'il éprouve le besoin de se

venger, il évoque dans un premier temps les discours du président rwandais, Paul Kagame, sur l'importance de la réconciliation. Pressé de préciser sa position personnelle sur le sujet, il se contente de dire qu'il est « prêt à pardonner » si les auteurs de la tuerie passent aux aveux. Les Rwandais, ajoute-t-il, ne peuvent simplement pas faire autrement que de se réconcilier. « Si on ne le fait pas, comment peut-on continuer à vivre ? » demande M. Rutaganda.

SCANDALE DES COMMANDITES

Charles Guité ne témoignera pas jeudi

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — Le témoignage tant attendu de Charles Guité, qui devait se tenir jeudi devant le comité des comptes publics de la Chambre des communes, n'aura finalement pas lieu car le témoin sera à l'extérieur du pays.

L'avocat de ce fonctionnaire qui a été responsable du programme de commandites, a assuré que M. Guité était disposé à répondre aux questions du comité à son retour, mais il a tenu à préciser qu'il ne voulait pas que son client devienne le bouc émissaire de toute cette affaire.

L'avocat de M. Guité, Michael Edelson, a déclaré hier aux journalistes qu'il déplorait le fait que son client fasse l'objet de nombreuses spéculations et accusations concernant le rôle qu'il a pu jouer dans le scandale des commandites.

« En vacances »

Mais selon lui, lors de sa comparution, M. Guité tiendra des propos qui sauront certainement intéresser les membres du comité.

M^e Edelson a adressé une lettre au comité lui demandant de reporter la date de comparution du témoin.

« M. Guité va être en vacances après le 1^{er} avril car il a des engagements aux États-Unis », a-t-il écrit. Il a été vu en Arizona il y a quelques semaines.

L'homme considéré comme le bras droit de l'ancien ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, pourrait être appelé à comparaître les 22 et 23 avril. La décision sera prise officiellement demain par le comité.

Un témoignage attendu

Les membres auront également à voter sur une motion leur permettant d'avoir accès au témoignage livré à huis clos en 2002 par M. Guité devant ce même comité à propos de trois rapports quasi identiques rédigés par la firme Groupaction.

Le témoignage de M. Guité est attendu avec impatience. Le greffier du comité, Jeremy Leblanc, a même admis hier avoir beaucoup de difficulté à entrer en communication avec les dirigeants des différentes agences de communication, montrées du doigt par le rapport de la vérificatrice générale, Sheila Fraser.

Charles Guité a été responsable du programme de commandites jusqu'en 1999. Selon les dires de plusieurs témoins qui se sont présentés devant le comité au cours du dernier mois, les rapports entre M. Guité et M. Gagliano auraient été très étroits.

D'après ces mêmes témoignages, c'est le ministre Gagliano lui-même qui aurait insisté pour que Charles Guité et son équipe soient à la fois responsables du programme ainsi que des contrats octroyés.

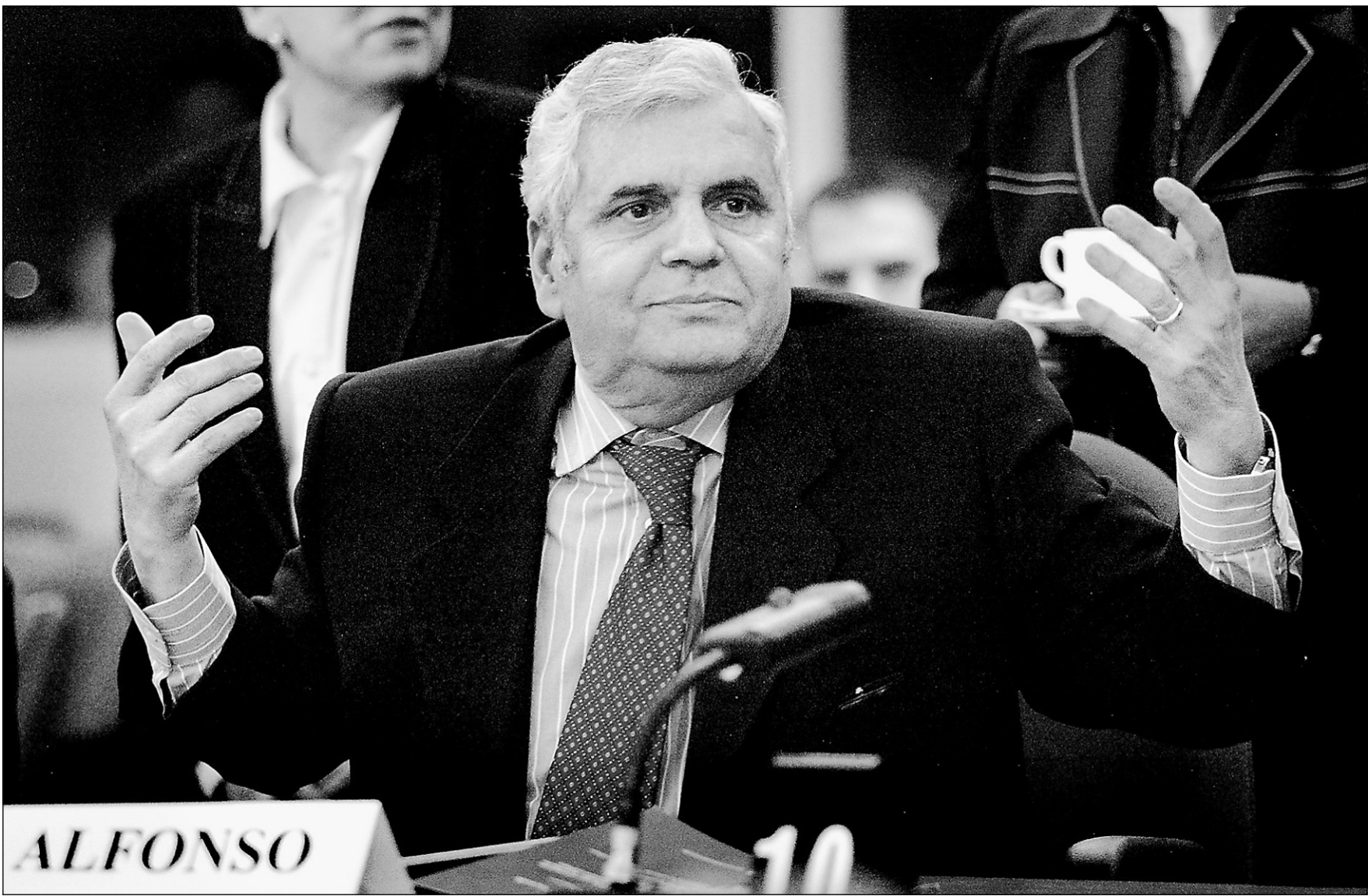


PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Alfonso Gagliano avait affirmé le 18 mars dernier que le vérificateur interne du Ministère l'avait informé que les ratés du programme étaient de nature administrative. Une affirmation qu'a rejetée Norman Steinberg hier.

Un deuxième témoin contredit Gagliano

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Encore une fois, un témoin clé dans l'affaire du scandale des commandites a contredit hier devant le comité des comptes publics l'ancien ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano.

Celui-ci a affirmé lors de sa comparution, le 18 mars dernier, que le vérificateur interne du Ministère l'avait informé en septembre 2000 que les ratés du programme n'étaient que de nature administrative.

Norman Steinberg, le directeur général de la vérification et de l'éthique à Travaux publics, a rejeté catégoriquement cette version des faits. « Je suis profondément perturbé, a déclaré M. Steinberg, par le fait que certains ont cru que nous avions caractérisé les problèmes comme des problèmes administratifs. Je suis d'avis qu'il s'agissait de fautes importantes et inacceptables. »

M. Steinberg a raconté que lors d'une rencontre avec M. Gagliano le 25 septembre 2000, pour lui faire part du contenu du rapport de vérification interne sur le programme de commandites, il avait fourni une copie du rapport au ministre ainsi qu'un document d'information qui résumait les principales conclusions de l'enquête.

M. Steinberg a affirmé que les problèmes énumérés dans sa vérification interne de 2000 étaient beaucoup



PHOTO JONATHAN HAYWARD, PC

Le directeur général de la vérification et de l'éthique, Norman Steinberg.

plus que de simples problèmes « administratifs » — contrairement à ce qu'a soutenu M. Gagliano — et que le processus de sélection pour choisir les agences de communication ne respectait ni l'esprit ni la lettre des règles établies par le Conseil du Trésor. Le rapport qualifiait le processus d'approbation et de prise de décision des commandites de « subjectif », ajoutant que le cadre de gestion du programme était « inadéquat » et qu'il ne garantissait pas que le gouvernement obtienne le meilleur rap-

port qualité-prix possible. Pour démontrer la gravité des malversations constatées dans son rapport et qui ont été corroborées en février dernier par la vérificatrice générale Sheila Fraser, M. Steinberg a déclaré que les problèmes qu'il a soulignés au ministre touchaient le moteur du programme, « le volant et les freins du programme, pas la climatisation ou la radio du programme ».

Le témoin a de plus contredit M. Gagliano sur un autre point. Selon M. Steinberg, l'ancien ministre ne lui a jamais demandé, comme ce dernier l'a prétendu le 18 mars, si le contenu du rapport de vérification du mois d'août 2000 contenait des révélations de nature criminelle qui auraient nécessité « d'appeler la police ». « Je n'ai aucun souvenir qu'il ait dit cela », a témoigné le fonctionnaire.

Par ailleurs, M. Steinberg a précisé que ses experts en fraude au Ministère, des anciens policiers de la GRC, l'avaient assuré à l'époque qu'il n'y avait pas eu d'actes criminels dans la gestion du programme de commandites.

Le président du comité des comptes publics, le conservateur John Williams, a réagi à cette affirmation en disant qu'il « doit y avoir eu beaucoup d'erreurs et beaucoup de mauvaises conclusions tirées par un nombre affreux de personnes pour conclure cela. Nous savons que cela n'a pas été le cas. Il y a eu de sérieux

ses irrégularités que je croirais de nature criminelle. Nous avons d'ailleurs, à l'heure actuelle, un certain nombre d'enquêtes policières en marche. »

M. Williams s'est déclaré « préoccupé » par le fait qu'une vérification interne comme celle d'août 2000 sur le programme de commandites ait été traitée de manière aussi routinière.

« Quand ils ont identifié que l'environnement du programme de commandites était à haut risque, a-t-il dit, ils ne sont pas retournés pour faire le suivi de cet environnement à haut risque. Il l'ont laissé aller encore quatre ans. »

M. Steinberg a aussi révélé au comité des comptes publics qu'il y a tenu des séances d'information sur le contenu de sa vérification pour le Conseil du Trésor, le Conseil privé ainsi que pour le cabinet du premier ministre. M. Steinberg a affirmé également que Mario Laguë, l'actuel directeur des communications de Paul Martin, et Françoise Ducros, l'ancienne directrice des communications de Jean Chrétien, ont assisté à la séance d'information destinée au cabinet du premier ministre.

M. Williams ne comprend pas qu'une vérification comme celle-là soit montée jusqu'au cabinet du premier ministre et non pas la trentaine d'autres faites par M. Steinberg cette année-là. « Il faudra que l'on réponde à ces questions », a-t-il conclu.

VIA Rail : un arbitre enquêtera sur les circonstances du départ de Myriam Bédard

FRANÇOIS CARDINAL

À la demande de VIA Rail, un arbitre indépendant enquête actuellement sur les circonstances ayant mené en 2002 au départ de la championne olympique Myriam Bédard, afin que la direction choisisse ou non de la réintégrer à son poste. Depuis hier cependant, cette dernière n'a plus confiance en ce processus.

La Presse a appris que M^e Michel G. Picher, arbitre de Toronto ayant de l'expérience dans le domaine ferroviaire, a été sélectionné il y a une dizaine de jours par VIA Rail afin de faire toute la lumière sur la controverse entourant la démission de M^{me} Bédard en janvier 2002, alors qu'elle travaillait au service de marketing de la société.

Myriam Bédard, qui avait approuvé le choix de M^e Picher après consultation de son curriculum vitae, a toutefois retourné sa veste hier. Un appel téléphonique fait à La Presse par M^e Picher ce week-end a choqué l'ex-biathlontaine au point de l'inciter

à cesser toute collaboration avec lui.

« M^e Picher, a-t-elle indiqué, m'a dit qu'il avait téléphoné à La Presse pour mettre la main sur la cassette de l'entrevue accordé par Jean Pelletier (l'ex-président du conseil de VIA qui l'a qualifiée de « pauvre fille qui fait pitié »). Je lui ai dit que tout ça n'a aucun lien avec les circonstances de mon départ ! Je ne sais pas ce qu'il cherche, mais je trouve ça louche. »

Myriam Bédard, qui a rencontré jeudi dernier l'arbitre pendant plus de deux heures, a aussitôt fait parvenir au ministre des Transports ainsi qu'au premier ministre Paul Martin une lettre où elle explique sa décision de ne plus répondre aux demandes de l'arbitre.

« J'arrête ma collaboration avec M^e Piché (sic) et par la présente je vous demande que cette enquête soit réalisée tout le temps en présence de deux personnes, écrit-elle, soit M^e Piché et une personne de votre bureau peut-être. »



PHOTO TOM HANSON, CP

Myriam Bédard ne veut plus collaborer avec l'arbitre, M^e Michel Piché.

Aussi, l'ex-médaillée olympique demande qu'une copie de chacun des documents colligés par l'arbitre lui soit envoyée. « C'est important, au cas où il détruirait des documents, par exemple », a-t-elle ajouté

lors d'un entretien téléphonique.

Joint à Toronto, hier, M^e Picher a refusé de répondre aux questions. « Je ne commenterai pas », a-t-il simplement dit.

Le 13 février, Myriam Bédard a fait

parvenir une lettre au premier ministre Martin pour dénoncer l'« ambiance pas catholique » qui régnait chez VIA au cours de l'année où elle y a travaillé. Témoin de « surfacturation », elle affirme avoir été forcée de démissionner parce qu'elle a refusé d'être mutée chez Groupaction, une des firmes éclaboussées par le scandale des commandites.

À la demande expresse du ministre Tony Valeri, VIA Rail avait diffusé un énoncé le 1^{er} mars dernier où la direction précisait qu'elle avait déclenché une enquête sur les allégations de Myriam Bédard. « L'enquête portera sur les inquiétudes de M^{me} Bédard concernant son passage à VIA Rail et les relations de VIA avec des agences publicitaires », ajoutait Paul Côté.

Le dépôt sur le bureau du ministre Valeri du rapport de l'arbitre Michel G. Picher est prévu incessamment. En fait, ce dernier avait indiqué à M^{me} Bédard qu'il devait le terminer pour vendredi dernier, ce qui ne fut visiblement pas fait.

ACTUALITÉS

SHAWINIGAN

Trop de votes à l'investiture libérale

PAULE VERMOT-DESROCHES
LE NOUVELLISTE

SHAWINIGAN — La direction du Parti libéral du Canada a préféré taire les vrais résultats de l'assemblée d'investiture de la circonscription de Saint-Maurice/Champlain après s'être aperçue qu'une erreur survenue dans le décompte des votes attribuait 300 voix supplémentaires aux deux candidates. Un peu plus de 700 personnes ont assisté à l'assemblée d'investiture, mais les résultats du vote laissaient entendre qu'il y avait eu 1331 votants. C'est un appel téléphonique au *Nouvelliste* par une source fiable qui a révélé la vérité. Cette source mentionnait que les résultats dévoilés de 660 voix pour Marie-Ève Bilodeau et de 654 pour Céline Trépanier, sont en réalité de 360 et de 354 voix. Le directeur général du Parti libéral, Richard Mimeault, semblait embarrassé et a justifié cette erreur par la distraction de deux bénévoles assignées au décompte des votes. Les votes compilés étaient placés par groupe de 100 dans des enveloppes cachetées. Il y aurait donc eu, sur la table de compilation, trois enveloppes de 100 votes de chaque côté et une enveloppe contenant le résiduel, soit 60 votes

pour Marie-Ève Bilodeau et 54 votes pour Céline Trépanier. Les deux bénévoles auraient, selon M. Mimeault, confondu les enveloppes et auraient compté les six enveloppes pour chacune des candidates. « C'est une erreur de distraction, une erreur *niaiseuse*, je l'admets », a-t-il précisé au *Nouvelliste*. « J'ai trouvé le résultat très haut moi aussi. J'étais sur l'autoroute, je m'en retournais. Puis j'ai eu un doute. Je me suis donc arrêté sur le bord de l'autoroute et j'ai ouvert ma valise. C'est là que j'ai vu l'erreur, il y avait bien trois enveloppes de chaque côté », a expliqué M. Mimeault. Cependant, la direction du Parti libéral n'a pas jugé bon de corriger le tir dès la découverte de l'erreur, laissant les médias nationaux diffuser les faux résultats. M. Mimeault soutient que le parti préférerait attendre la décision à savoir s'il y aurait un second dépouillement avant de rendre l'erreur publique. Richard Mimeault a cependant avisé les deux candidates, Marie-Ève Bilodeau et Céline Trépanier, ainsi que le président d'association du comté, Pierre Lahaye, dimanche soir, qu'il y avait eu une erreur. « Je n'avais aucun problème à ce que les gens rectifient le tir au niveau local. Ils pouvaient avertir les médias s'ils voulaient le faire tout de suite », poursuit M. Mimeault.

Yves Séguin Un budget comme cadeau d'anniversaire

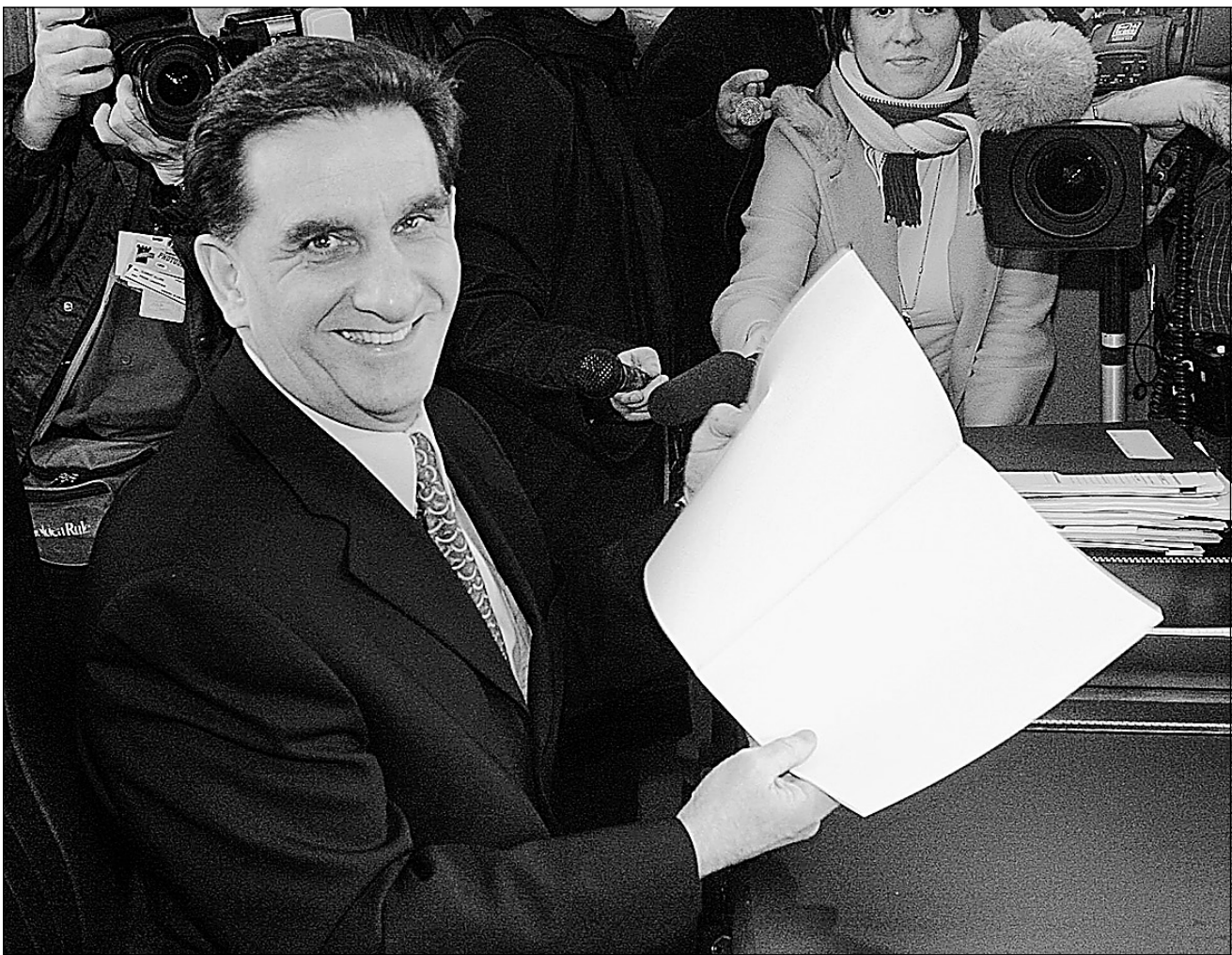


PHOTO JACQUES BOISSINOT, PRESSE CANADIENNE ©

Nerveux comme une puce, le ministre des Finances Yves Séguin ne se souvenait même plus de la date de son anniversaire de naissance — il fête ses 53 ans aujourd'hui. Hier, encerclé par les journalistes au cours de la traditionnelle séance de photographie prébudgétaire, le responsable des Finances devançait même d'une journée son anniversaire. « C'est aujourd'hui (mon anniversaire) » a-t-il répliqué hier à une journaliste qui tentait de lui extirper un commentaire sur la coïncidence entre le dépôt du budget et sa fête (il est né le 30 mars 1951). « On m'a donné tous les noms, magicien, prestidigitateur... vous verrez demain » a-t-il dit, se bornant à répéter que ce serait « un bon budget ».

Écoles en milieu défavorisé: programme révisé

MARIE ALLARD

Les écoles défavorisées, qui touchent 25 millions de dollars supplémentaires annuellement depuis deux ans pour favoriser la réussite scolaire, vont continuer de recevoir cette aide financière de Québec. Le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, a annoncé, hier à Montréal, qu'il reconduisait le programme *Agir autrement*, mis sur pied par le gouvernement précédent. « Les résultats de ce programme sont formidables, si bien que nous avons décidé de le garder, a dit M. Reid à l'ouverture d'un colloque réunissant 4000 représentants du milieu scolaire montréalais. Il ne sera pas remis en question pour l'an prochain. » Au total, ce sont 200 écoles primaires et secondaires de la province qui bénéficient d'*Agir autrement*. La plus célèbre est sans doute l'école secondaire anglophone James Lyng, de Saint-Henri, qui a fait un saut de 156 places dans le palmarès du magazine *L'actualité*, après avoir participé au programme-pilote. La Commission scolaire de Montréal (CSDM), qui touche 6,7 millions par an, a pour sa part fait parler d'elle en détournant 40 % de cette somme. Grâce à *Agir autrement*, il n'est plus difficile de convaincre enseignants et directeurs d'aller travailler en milieu défavorisé, a souligné le ministre. « Les directions des commissions scolaires n'avaient pas vu ça depuis des années », a-t-il dit. Le Programme de soutien à l'école montréalaise, qui aide une centaine d'écoles de la métropole, est lui aussi renouvelé. Il a été difficile d'en savoir plus sur ce que réserve le budget Séguin, qui sera dévoilé aujourd'hui. « Je ne vous donnerai pas les détails, mais je suis tout à fait confiant, a indiqué M. Reid. Avec la santé, l'éducation est une des priorités du gouvernement. Nous allons continuer sur cette voie, en plus de mettre en place certains projets. » Les universités, qui réclament un réinvestissement de 375 millions, resteront probablement sur leur appétit. « La commission parlementaire sur les universités n'est pas terminée et ses conclusions ne sont pas complétées », a plaidé le ministre. Commencées le 17 février à Québec, les auditions de la commission se poursuivront, en effet, au moins jusqu'au 8 avril. Reste la perspective d'une grève des enseignants, qui n'a pas semblé inquiéter M. Reid. « J'ai un peu de difficulté à saisir les motivations de la CSQ, a-t-il dit. Mes rapports avec la centrale sont très bons, et en ce sens-là je n'associe pas du tout le mouvement de grève aux questions d'éducation. » La CSQ a été la première grande centrale syndicale à obtenir, la semaine dernière, un mandat de grève illégale de 24 heures, à déclencher au moment jugé opportun.

Jetta GLS à partir de

249 \$

par
moist
location
48 mois

3,9%
de financement
à l'achat
60 mois

Difficile de résister.

Saisir le moment, c'est plus qu'un bel adage : c'est le meilleur conseil que l'on puisse vous donner. Une Jetta GLS offerte à un taux de financement à l'achat de 3,9%* ou à 249 \$ par mois¹ en location, c'est le type d'occasion qui ne permet aucune hésitation. Surtout que son équipement de série est irrésistible : sièges avant chauffants, lecteur CD 8 haut-parleurs, climatiseur, vitres électriques, rétroviseurs extérieurs chauffants, régulateur de vitesse, freins à disque aux quatre roues avec ABS, système antivol, quatre coussins gonflables¹... Et en plus, elle est dotée d'une garantie limitée pare-chocs à pare-chocs de 4 ans ou 80 000 km.²

Alors, rendez-vous sans tarder chez votre concessionnaire Volkswagen pour saisir votre Jetta GLS.



Êtes-vous fait pour Volkswagen?



1 888 ROULE VW | vw.ca

3215499A

L'offre s'applique à toutes les Jetta 2004, neuves, en stock. Exemple de financement : un montant de 20 000 \$ au taux d'intérêt annuel de 3,9 % correspond à un versement mensuel de 367,43 \$ pendant 60 mois. Coût d'emprunt de 2 045,71 \$, pour une obligation totale de 22 045,71 \$. Les mensualités et le coût d'emprunt varient en fonction de la durée, du montant emprunté et de l'acompte ou de l'échange. Ne s'applique qu'aux ventes faites à des particuliers. L'offre s'applique à une Jetta GLS 2004 de base, 5 vitesses, neuve, en stock. Photo à titre indicatif seulement. Frais de transport et de préparation inclus. Acompte de 3 925 \$ et dépôt de sécurité de 300 \$. Taxes, immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (jusqu'à 46 \$), frais administratifs du concessionnaire (le cas échéant) et frais de 12 ¢ du km après 80 000 km en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Offres sujettes à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Offres en vigueur à partir du 3 mars 2004. Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être retirées en tout temps sans préavis. Chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Ne s'appliquent qu'aux transactions faites à des particuliers. Les coussins gonflables agissent comme système de retenue supplémentaire seulement et ne se déploieront pas lors de tous les accidents. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité. Les enfants doivent toujours prendre place à l'arrière et être maintenus par un système de retenue adapté à leur taille et à leur âge. Selon la première éventualité. Tous les détails sur vw.ca et chez votre concessionnaire.

321721



PIERRE FOGLIA

La pauvre fille

La première réaction de M. Jean Pelletier, président du conseil de VIA Rail, à la suite des dénonciations de M^{me} Myriam Bédard a été de dire : *c'est une pauvre fille qui fait pitié*. Il a ensuite ajouté des niaiseries de mononcle qui n'ont pas rap comme dit ma petite voisine, mais il a d'abord dit ça : *c'est une pauvre fille qui fait pitié*.

Le Québec s'est levé d'un bond. C'est écoeurant ! C'est abject ! Elle a eu le courage de parler et voilà le résultat. C'est une grand championne... M. Pelletier a été mis à la porte pour cela. Cela ne m'a pas fait verser une larme, et je n'en verserai pas plus aujourd'hui, je vous rappelle la chose juste pour mémoire.

Pour mémoire aussi et un peu pour me vanter — parce que je suis plus fier de ces choses-là que de n'importe quel prix de journalisme —, pour mémoire donc, j'avais écrit alors une chronique pour vous dire attention, faut en prendre et en laisser, M^{me} Bédard a gagné des médailles en biathlon, mais peut-être qu'elle n'en gagnerait pas en création publicitaire, elle affirme qu'on l'a congédiée parce qu'elle savait des choses, mais peut-être que c'est le contraire, qu'elle saute sur l'occasion de dénoncer des choses — deux ans plus tard — parce qu'elle a été congédiée pour des raisons qui n'ont rien à voir. J'ajoutais que cela ne faisait pas de différence sur l'ampleur

du scandale des commandites, mais un peu quand même sur M^{me} Bédard elle-même.

Dieu que vous m'avez reproché cette chronique. Savez, quand vos propres amis, parfois vos collègues prennent un air peiné avec l'air de dire : fuck Fog, arrête d'écoeur. C'était une chronique comme ça qui ne passait pas.

Bref, voilà M^{me} Bédard qui s'en va témoigner. Qui dit n'importe quoi. Et vous voilà statufiés par ses énormités. Et qu'est-ce que je vous entends chuchoter : *la pauvre fille, elle fait pitié*.

Faut que je vous le dise : des fois vous faites bien bien ch... toute la gang.

LE GRAND PARTY — Parlant de scandale. Vous vous rappelez à la mi-novembre ? M. Martin succède officiellement à M. Chrétien. Gros party des libéraux à Toronto. Et qui est là ? M. Bono le chanteur engagé de U2, sorte de mère Teresa de la musique pop. On se dit ah tiens, peut-être que M. Martin n'est pas aussi à droite qu'on le prétend. A ce party, il sera beaucoup question d'aide internationale, ai-je compris que le Canada allait tripler sa part et faire honte aux autres pays riches ?

En 2002 les Nations unies ont chiffré à 0,70 % du revenu national brut la contribution idéale des pays riches à l'aide internationale. Le ratio

canadien est actuellement de 0,27 %. Les augmentations annoncées nous disent qu'en 2009, il sera de 0,32 %.

Je revois M. Bono serrer des mains, poser avec M. Martin. Je trouve aujourd'hui qu'il avait l'air de Ginette Reno à un mariage de Hells.

LE MARIAGE DES GAIS — La question a d'abord été êtes-vous d'accord pour que les gais aient le même droit de se marier que les hétérosexuels. C'était une question, à mon avis, sans intérêt, mais elle se tenait. Avoir du temps à perdre, j'y répondrais. Sauf que la question à laquelle les gens répondent vraiment, cachés derrière le mot mariage qui leur sert d'alibi, c'est : êtes-vous pour ou contre les gais ?

Moi je suis pour à une condition : qu'ils arrêtent de s'embrasser sur la bouche en public chaque fois qu'on leur annonce une bonne nouvelle.

Pendant que j'y suis, pourrais-je demander à ceux qui sont contre les gais d'arrêter de dire qu'ils sont contre à cause de la procréation ? J'ai un ami qui était gai, mais sa mère voulait qu'il se marie pareil pour avoir des enfants. Il s'est marié avec une gaie ; elle, c'était son papa qui voulait qu'elle ait des enfants. Ils en ont eu trois. Les deux gars font de la nage synchronisée en duo et la fille est boucher au marché Jean-Talon. En quoi cela a-t-il fait avancer la cause de la procréation ? N'empêche que

c'est vrai que c'est une question fondamentale, la procréation. Il en va de l'avenir de l'humanité. Moi, je dis qu'on devrait faire une loi, qu'on pourrait appeler *loi de la procréation compensatoire*, qui forcerait les proches d'un ou d'une gaie, à procréer plus, pour compenser le manque à procréer de son parent, pour rembourser la société en quelque sorte. Ton frère est gai ? Présumons que s'il ne l'était pas, il aurait eu la moyenne québécoise qui est de un 1,71 enfant par ménage. Pour des raisons pratiques arrondissons à deux. Ton frère, donc, aurait eu deux enfants s'il n'avait pas été pédé, toi t'en veux combien ? Deux aussi ? Très bien, ça fait quatre.

Le gros bon sens, finalement. Y'a rien comme le gros bon sens pour lutter contre les préjugés.

LES BOUGON — Arrêtez de m'achaler, je ne regarde plus *Les Bougon*. J'ai déliré sur un épisode. Le premier que j'ai vu. J'ai déchanté au suivant, et au suivant un peu plus. Je ne regarde plus. C'est pas franchement mauvais. C'est bof. Au point où je me suis dit : couit' donc, aurais-je eu la berlue la première fois ? J'ai fait venir la cassette de cet épisode qui m'avait tant plu, et j'y ai repris le même plaisir. On y menait une charge hénauirme contre notre suprême moumounerie : nos ti-n'enfants, nos ti-trésors, nos ti-chou-

chous allergiques au beurre de peanut et menacés par les méchants pédophiles. Il y avait là-dedans une mère sur le crack jouée je crois par Alexandrine Agostini — *Ma voisine danse le ska* — qui a dû faire hurler dans les chaumières, j'en ai déduit un peu vite que ces Bougon-là auraient la farce pamphlétique, je ne savais pas que j'étais tombé sur l'exception. D'ailleurs, les vrais fans des *Bougon* ont moins aimé cet épisode-là. N'en parlons plus.

PAR ICI LA MONNAIE — Mon choix de Final Four (le tournoi de basket de la NCAA) commence à avoir bien de l'allure. Je vous ai dit Duke et Oklahoma. Ça va vous coûter cher. Mais peut-être pas. Si Duke joue sa demi-finale contre Connecticut, comme ils ont joué contre Xavier dimanche ils vont se faire planter. De toute façon, Duke contre Conn samedi, c'est la vraie finale. La suite devrait être *a walk in the park*, mon ami. Si vous payez tout de suite, c'est juste la moitié.

LE MOT JUSTE — Commentaire d'un lecteur, Michel Croufer, sur ma chronique de samedi, « Putes 101 » : *Votre chronique du 27 mars est immonde, et le mot est trop faible...*

Je peux peut-être vous aider à le renforcer, que diriez-vous de *full immonde* ?

Discours à Londres devant la Commonwealth Foundation

Chrétien décoche mine de rien des flèches contre Martin

GILLES TOUPIN

OTTAWA — L'ex-premier ministre Jean Chrétien entreprend ce soir à Londres sa nouvelle carrière de conférencier international non sans envoyer quelques discrètes et subtiles flèches à son successeur Paul Martin, surtout lorsqu'il s'agit du respect que l'on doit porter à ses prédécesseurs.

Dans un discours qu'il doit prononcer devant les membres de la Commonwealth Foundation dans la capitale britannique, M. Chrétien étale de long en large son bilan de premier ministre.

Il passe en revue en 13 pages ses réalisations, tout en insistant sur le fait que le Canada n'aurait jamais été « un constructeur d'organisations multilatérales » si lui-même n'avait pas eu le respect de ses prédécesseurs.

« J'ai eu le privilège, dira-t-il à

son auditoire ce soir, d'apprendre de grands Canadiens internationalistes comme Lester Pearson et Pierre Trudeau. Mon gouvernement a fait de son mieux pour maintenir les traditions que ces distingués libéraux ont aidé à établir. »

Il est difficile de ne pas voir là un reproche destiné à Paul Martin qui, depuis sa prise de pouvoir en décembre dernier, a pratiquement tout fait pour écarter les proches de Jean Chrétien de la sphère du pouvoir, qu'il s'agisse de son chef de cabinet Jean Pelletier nommé président du conseil d'administration à VIA Rail, du président de VIA Rail Marc LeFrançois, du directeur de la BDC Michel Vennat, ou de ministres proches tels les Martin Cauchon, Sheila Copps et Stéphane Dion, quant il ne s'agit pas de simples aspirants à la députation, tel l'ancien attaché de presse de M.

Chrétien, Steven Hogue dans Saint-Maurice.

Nulle part dans son discours, l'ancien premier ministre fera cependant directement allusion de près ou de loin à Paul Martin. Mais il enfoncera à maintes reprises, dans un texte intitulé *Progresser à travers le multilatéralisme*, ce clou du multilatéralisme, affirmant que les nations du monde se devaient d'affronter « collectivement » les problèmes.

La guerre en Irak

M. Chrétien insiste notamment sur le bien-fondé de sa décision de ne pas participer aux côtés des États-Unis à la guerre en Irak alors que l'administration Martin tente, depuis son accession au pouvoir, de ressouder avec Washington des liens quelque peu amenuisés.

Le premier ministre Martin a certes affirmé plusieurs fois qu'il

fondait sa politique étrangère sur le multilatéralisme, mais non sans laisser la porte entrouverte à des scénarios d'exception.

C'est sans doute à cela que fait allusion Jean Chrétien lorsqu'il dit qu'il a pris sa décision de ne pas participer à la guerre en Irak après que tous les efforts pour forger un consensus le plus large eurent échoué. « Je ne regrette pas cette décision de ne pas aller à la guerre », dira-t-il.

M. Chrétien expliquera également aux membres de la Commonwealth Foundation ce que signifie au Canada « être un libéral ». « Le libéralisme pour moi, énoncera-t-il, signifie une approche équilibrée qui met l'accent surtout sur la responsabilité fiscale. Il faut être socialement progressiste, investir dans le citoyen, pas seulement baisser les impôts. Selon ma conception du libéralisme, l'économie est là

pour répondre à l'ensemble des besoins humains, pas seulement à ceux de l'élite et des riches. »

Tournée africaine

Ces propos sont énoncés alors que les libéraux en place à Ottawa préfèrent en ce moment qu'on oublie l'étiquette libérale pour parler plutôt de « l'équipe Martin ».

Après son passage à Londres, l'ancien premier ministre entreprend une tournée africaine qui le mènera au Niger, au Nigeria et en Gambie. M. Chrétien utilisera sa réputation d'ami de l'Afrique pour faire du lobbying au nom de compagnies pétrolières canadiennes.

Au Niger, il rencontrera le président Mamadou Tandja pour faire des représentations au nom de TG World Energy Corp., petite compagnie pétrolière de Calgary qui tente de se sortir d'un différend avec le gouvernement de ce pays à propos d'une concession pétrolière.

Au Nigeria, M. Chrétien rencontrera son ami, le président Obasanjo. Il visitera ensuite le dictateur gambien Yahya Jammeh, qui l'avait invité lors du sommet du Commonwealth, pour discuter de pétrole au nom de compagnies canadiennes.

Goodale justifie son budget en invoquant les baby-boomers

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Avec le départ massif à la retraite des *baby-boomers* d'ici 10 ans, une crise financière guette le gouvernement fédéral s'il ne s'attaque pas immédiatement au poids de la dette accumulée qui frise toujours les 510 milliards de dollars, affirme le ministre des Finances, Ralph Goodale.

C'est dans cette perspective que le gouvernement Martin s'est fixé comme objectif dans son dernier budget de ramener le ratio de la dette au produit intérieur brut (PIB) de 42 % qu'il est aujourd'hui à 25 % d'ici 2014. C'est d'ailleurs la première fois que le fédéral se donne une cible précise en matière de réduction de la dette depuis qu'il enregistre des excédents budgétaires.

Le ministre Goodale veut non seulement que le poids de la dette diminue par rapport à la taille globale de l'économie canadienne grâce à la croissance économique annuelle, mais il compte aussi continuer à la rembourser chaque année en y affectant les surplus non utilisés, comme le fait le fédéral depuis l'exercice financier 1997-1998.

Au cours des sept dernières années, Ottawa a en effet remboursé 52 milliards de dollars de la dette accumulée, permettant ainsi au gouvernement d'épargner trois milliards de dollars par année en intérêts seulement.

« Je ne veux pas être alarmiste, mais le problème de la dette risque

de provoquer une crise si nous ne nous y attaquons pas dès maintenant à cause de la retraite massive des *baby-boomers* », a déclaré à *La Presse* le ministre des Finances.

« La génération des *baby-boomers* est la génération la plus importante de notre histoire. D'ici 2012, la vaste majorité d'entre eux atteindront l'âge de 65 ans et prendront leur retraite. Ce sera donc la génération la plus importante de retraités de notre histoire. (...) C'est pour cela qu'il faut réduire la taille de notre dette par rapport au PIB à un niveau qui est gérable. Nous avons le temps de le faire d'une manière réfléchie en ce moment », a-t-il ajouté.

Cette retraite massive des *baby-boomers* exercera une forte pression sur les programmes sociaux tels que le régime de soins de santé au moment même où le nombre de travailleurs qui paient des impôts sera moins important. D'où l'importance, selon le ministre Goodale, d'avoir une stratégie mieux structurée pour s'attaquer à la dette, qui demeure encore aujourd'hui le poste budgétaire le plus important du budget fédéral et gobe 37,3 milliards de dollars en frais de service par année.

« Nous avons fait des progrès au chapitre de la réduction de la dette. Nous sommes l'un des rares pays à avoir fait des progrès. La plupart des autres pays s'en vont dans l'autre direction », a déclaré M. Goodale en faisant allusion aux États-Unis qui afficheront un déficit de plus de 475 milliards US cette année.

En entrevue, le ministre a indiqué que la somme que le gouvernement remboursera variera d'une année à l'autre selon les surplus et les besoins ponctuels, mais il est impératif à ses yeux de poursuivre les efforts de réduction de la dette.

Dans son budget, M. Goodale a rétabli la réserve pour éventualités de trois milliards de dollars et la mesure de prudence d'un milliard pour parer aux imprévus. Si ce fonds d'urgence n'est pas utilisé à la fin de l'exercice financier, il sera affecté au remboursement de la dette.

Le Bloc québécois et le NPD ont vivement critiqué le gouvernement Martin de vouloir ainsi s'attaquer à la dette accumulée au moment même où il faudrait investir des milliards pour la santé, les infrastructures et l'environnement, entre autres choses. Mais le ministre Goodale a soutenu que le gouvernement agit de manière responsable en tentant ainsi de prévenir des crises financières.

Par ailleurs, le ministre Goodale s'est dit peu surpris de la réaction négative de ses homologues des provinces au sujet de son premier budget. Il a indiqué qu'il les avait mis au parfum des grandes lignes de son plan budgétaire avant de le déposer aux Communes mardi dernier.

« Nous avons tout fait pour répondre à leurs demandes. Mais nous avons beaucoup de demandes pressantes. Il a fallu faire des choix », a-t-il affirmé.

la-guêpière	le balconnet dentelle satinée 17.99
Économisez 45% sur un soutien-gorge WARNERS qui offre un maintien impeccable en plus de toute la légèreté, la féminité de la dentelle intégrale. Blanc, sable, noir. 34 à 38 B-C-D. Rég. 34.00 Culotte coordonnée 11.99	
	
	

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, 3217029A PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

LUTTE ANTITERRORISTE

Les flics de l'est du Canada et des États-Unis coordonneront leur travail



L'ambassadeur des États-Unis, Paul Cellucci.

PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE ©

ANDRÉ NOËL

Les corps de police de l'est du Canada et de la Nouvelle-Angleterre vont se réunir à Québec, en août, pour coordonner la lutte antiterroriste sur leurs territoires, a annoncé hier le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon.

« Beaucoup de choses ont été accomplies jusqu'à maintenant, mais il reste encore beaucoup à faire. Mieux vaut prévoir que subir », a déclaré M. Chagnon, au cours d'une conférence de presse dans le centre de contrôle de la police de Montréal.

Le ministre était accompagné de quatre personnes : Paul Cellucci, ambassadeur des États-Unis au Canada ; le général canadien John de Chastelain, ancien ambassadeur du Canada aux États-Unis ; Michel Sarrazin, directeur du Service de police de Montréal ; Peter Yeomans, directeur du comité de sécurité publique de Montréal.

Pas sans le Canada

M. Cellucci a fait l'éloge de la nouvelle entente entre le Service de police de Montréal et les corps policiers du Vermont. La rencontre du mois d'août se tiendra dans le cadre du Homeland Security Council américain.

« Nous ne pouvons assurer la protection des États-Unis sans

l'aide du Canada », a dit M. Cellucci, qui a aussi félicité le général John de Chastelain pour sa participation au conseil d'administration de la compagnie Triosyn, basée au Vermont.

Le centre de recherche de cette entreprise se trouve à Mirabel, au nord de Montréal, a dit M. de Chastelain.

Le général a indiqué qu'elle venait de conclure un contrat avec le Service de police de Montréal pour lui vendre des masques antimicrobiens.

Le respirateur Triosyn's T-1000 contient des polymères qui tuent les microbes. Selon un communiqué publié par la compagnie, ils peuvent détruire des microorganismes transportés dans l'air, qu'il s'agisse de bactéries ou de virus très contagieux. La technologie aurait fait ses preuves contre le SRAS, l'Ebola et la grippe.

Triosyn a aussi développé des systèmes pour purifier l'air d'édifices en cas d'une attaque bactériologique, et d'autres systèmes pour purifier le sang des victimes de cette attaque, a dit M. de Chastelain.

Triosyn a reçu des contrats du département de la Défense des États-Unis. La firme est financée entre autres par la Banque de développement du Canada, la Caisse de dépôt et placement du Québec et Investissements Québec, a dit M. de Chastelain.

La juge Ruffo s'absente de son propre procès

CHRISTIANE DESJARDINS

La juge Andrée Ruffo brillait par son absence à son propre procès devant le Conseil de la magistrature hier, mais elle n'était pas bien loin. En fait, elle se trouvait dans une petite pièce attenante à la salle d'audience, où elle s'est elle-même confinée toute la matinée.

Dès l'ouverture de la séance hier matin, alors que l'experte en psychologie Claire Jodoin devait témoigner, M^{me} Ruffo a prétexté des « raisons personnelles de santé » pour sortir de la salle d'audience. La juge Ruffo a un procès pour avoir possiblement fait un accroc à la déontologie des juges. On lui reproche d'avoir, le 18 janvier 2002, discuté d'un dossier en privé dans son bureau avec M^{me} Jodoin, une amie de longue date, qui devait témoigner devant elle l'après-midi même.

Lors de cette rencontre, M^{me} Ruffo aurait demandé à la psychologue de faire une visite surprise dans la famille d'accueil de l'enfant dont la cause était en procès. Juste avant l'audience de l'après-midi du 18 janvier 2002, M^{me} Jodoin rencontrait la travailleuse sociale dans les toilettes du palais, et lui confiait qu'elle sortait du bureau de la juge. M^{me} Jodoin aurait fait la même confidence à une avocate impliquée dans le dossier. Mise au courant, la DPJ de la Montérégie a demandé et obtenu la récusation de la juge Ruffo dans ce dossier, et a porté plainte contre elle au Conseil de la magistrature.

Hier, M^{me} Jodoin a reconnu être allée dans le bureau de la juge le 18 janvier, mais soutient n'avoir discuté que de la santé de son fils, qui était aux prises avec une grave maladie. Interrogée sur son amitié avec la juge, M^{me} Jodoin a signalé qu'elle n'était pas une intime de la magistrate, qu'elles ne s'étaient jamais vues dans des soupers ou des fêtes, mais qu'elles avaient un destin qui les amenait à se croiser souvent. « On va chez le même coiffeur à Westmount, on s'habille au même endroit, chez Holt Renfrew », a-t-elle dit avant de préciser qu'elles avaient eu aussi la même vendeuse dans la section du couturier Louis Féraud. Elles se sont vues également dans leurs lancements de livres, dans des congrès, et ont mangé ensemble à Pise, en Italie. Elles ont également fréquenté le même collège, mais ne se connaissent pas à l'époque.

Quoi qu'il en soit, M^{me} Jodoin nie formellement avoir dit quoi que ce soit à la travailleuse sociale et à l'avocate, le 18 janvier 2002. « Je les ai vues, mais je ne leur ai pas parlé », a-t-elle dit. La juge Ruffo soutient qu'elle n'a pas discuté du dossier en privé avec M^{me} Jodoin, le 18 janvier 2002.

Hier, après le témoignage de M^{me} Jodoin, l'avocat de la juge, M^e Louis Masson, a annoncé qu'il demanderait un non-lieu à la prochaine audience. Le comité de cinq juges lui a rétorqué de faire preuve d'humilité et de préparer ses témoins, au cas où son non-lieu serait rejeté. Les parties reviendront devant le comité le 26 mai prochain.

EN BREF

Les effets du Lupron Depot

L'histoire de Carole Gauthier, qui subit des effets secondaires du médicament Lupron Depot, a suscité de vives réactions. Plusieurs personnes l'ont jointe à la suite de la publication dans nos pages hier d'un article sur les problèmes qu'elle éprouve depuis qu'elle a reçu une injection de Lupron Depot, médicament qui agit sur l'hypophyse. « Nous encourageons les gens à nous contacter afin d'établir un réseau d'entraide », a expliqué Richard Jean, mari de M^{me} Gauthier.

Sur le Web : www.carolegauthier.com
Nicolas Bérubé

Promotion

Bio-Actif

Que personne ne bouge!

Personne ne bouge quand ses articulations souffrent. Quand ses articulations font mal, cette douleur est définie par une usure qui peut toucher les grosses comme les petites articulations.

Le système de vie d'une articulation, il faut que ça grouille, il suffit donc d'effectuer de petits déplacements, de petits roulements, de petites tractions légères de faible intensité plusieurs fois par jour.

Une articulation fatiguée a été mal nourrie, on doit donc, et c'est le gros bon sens, consommer tout ce que cette articulation demande pour redevenir performante.

Flex-O-Flex Chondrin possède une formule de dix des meilleures solutions pour nourrir les articulations dans les cas les plus résistants. Oui, dix cofacteurs naturels qui aident la flexibilité des jointures. Oui, dix actifs apaisants et nourrissants, dix ingrédients arthro-flex. Dix atouts poly-actifs représentant 800 mg d'ingrédients par comprimé, c'est beaucoup.

Flex-O-Flex Chondrin, produit plurifactoriel, concourt à un résultat... venir à bout de votre élanement articulaire.

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777
Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322

Focus sur la **FOCUS** 2004

169\$* /mois

commande d'ouverture du coffre

2 rétroviseurs à réglage manuel

siège conducteur réglable

radio AM/FM stéréo

chauffe-moteur

antidémarrage SécuriLock

direction et freins assistés

suspension à 4 roues indépendantes

à l'achat **12 495\$** (détails sur place)

*location 48 mois transport inclus mise de fonds de 2795\$ remise taxable de 500\$ incluse

DESJARDINS FORD

... on joue du prix, comme c'est pas permis!

www.desjardinsford.ca

1150, Marcel-Laurin, St-Laurent (514) 332-3850



FUSIONS D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Les CLSC et CHSLD veulent être exclus

ARIANE KROL

Les critiques ont fusé hier à la première journée d'audience sur les fusions d'établissements de soins de santé de Montréal. Comme on pouvait s'y attendre, de nombreux organismes demandent des modifications à la stratégie préparée par l'ex-régie régionale.

La journée a démarré par deux propositions diamétralement opposées. Les CLSC et les centres d'hébergement publics demandent que les hôpitaux soient exclus des fusions parce que les Montréalais ne fréquentent pas l'hôpital de leur quartier.

Dans le territoire couvrant Ahuntsic et Montréal-Nord, par exemple, seulement 18 % de la population fréquente le centre hospitalier Fleury, avec lequel les deux CLSC et le centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) du quartier doivent pourtant être fusionnés.

Les CLSC et CHSLD de Montréal proposent donc de fusionner entre eux pour réduire le nombre d'établissement de 54 à 12, et de se lier aux hôpitaux de l'île par des contrats de service et non par des fusions.

Une véritable intégration est préférable, réplique la conférence régionale de l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ). « Ça fait 20 ans qu'on a des contrats. Il y a des ententes, sauf qu'on garde les agissements *en silos*. Les hôpitaux et les CLSC ou les CHSLD ont des directions générales différentes qui prennent des décisions qui ne vont pas dans le même sens », fait valoir Jean-Pierre Massicotte, de l'AHQ.

Certains hôpitaux, comme St. Mary l'a fait hier, demandent cependant d'être exclus des fusions pour n'être liés que par des contrats de service. « Il n'y a pas de dissidence (au sein de l'AHQ) »,

assure Jean-Pierre Massicotte en rappelant que cinq établissements universitaires de Montréal ne font pas partie des fusions et seront liés aux réseaux locaux autrement.

Par ailleurs, le CLSC de Montréal-Nord, se dit satisfait d'être fusionné avec le centre hospitalier Fleury. « La présence d'un important établissement de première ligne, incluant un centre hospitalier, diminuera les dédales auxquels est soumise la clientèle », écrit le CLSC dans son mémoire.

Et comme l'a rapporté *La Presse* dimanche, des établissements qui desservent des communautés culturelles, dont l'hôpital chinois et des centres d'accueil publics juifs hier, demandent aussi à être exclus des fusions.

L'agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal, qui remplace la régie régionale, doit déposer ses propositions finales à Québec à la fin avril. Il s'agit pour l'instant d'une réforme administrative, mais le Ministère espère qu'elle améliorera l'accès aux soins en rendant chaque réseau local responsable des patients qui habitent son territoire.

« Le CHUM est fusionné depuis cinq ans, où avez-vous vu le progrès ? Les gens continuent de se chicaner d'un établissement à l'autre pour savoir qui va avoir tel scanner. Ça ne donne rien de fusionner des structures s'il n'y a pas l'adhésion du personnel », objecte la présidente du regroupement des CLSC de Montréal, Cécile Légaré.

Plus d'une centaine de membres d'une nouvelle coalition de groupes syndicaux et communautaires a d'ailleurs manifesté hier après-midi devant l'hôtel où se tiennent les audiences. La consultation se poursuit jusqu'à la fin de la journée mercredi.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Serge Ménard reçoit l'accolade d'un partisan lors de l'assemblée d'investiture du Bloc québécois dans la circonscription de Marc-Aurèle-Fortin.

Serge Ménard l'emporte dans Marc-Aurèle-Fortin

NICOLAS BÉRUBÉ

L'ancien ministre péquiste Serge Ménard a facilement remporté hier soir l'assemblée d'investiture du Bloc québécois dans la circonscription Marc-Aurèle-Fortin, au terme d'une investiture qu'il a qualifiée de « course la plus pénible de (sa) vie politique ».

« Pour moi, c'était difficile de faire une course contre quelqu'un que je respectais beaucoup », a-t-il dit, en parlant de la candidate concurrente, l'actuelle députée bloquiste de Laval-Centre, Madeleine Dalphond-Guiral.

« Cette course m'a permis de retrouver tous mes moyens. Je suis présentement au maximum de ma force physique et au maximum de mes capacités. Maintenant, le dossier que

j'ai le plus à coeur, c'est la souveraineté et toutes les conséquences qu'elle entraînera pour le Québec », a-t-il ajouté.

Le Bloc québécois a pour coutume de ne pas révéler le pointage des candidats lors des assemblées d'investiture, mais l'organisation du parti a dit hier que M. Ménard avait récolté environ deux fois plus de votes que Mme Dalphond-Guiral.

Cette dernière s'est déclarée satisfaite du résultat « parce que ce sont les gens qui ont parlé ».

« Je n'ai aucun problème à me rallier au souhait des gens. C'est ça, la démocratie. Cette course-là, ça a été un tournoi, et comme dans tous les tournois, les partenaires doivent jouer ensemble. La lutte, ça va être l'élection fédérale. »

Hier après-midi, l'équipe de Madeleine Dalphond-Guiral avait retiré la plainte qu'elle avait déposée contre Serge Ménard. La candidature de l'ancien ministre québécois de la Sécurité publique était contestée parce qu'il n'avait pas soumis son bulletin au comité exécutif local dans les délais prescrits.

Hier soir, M. Ménard a expliqué aux militants que c'est parce qu'il croyait que Mme Dalphond-Guiral entendait prendre sa retraite qu'il a décidé de se présenter dans le nouveau comté de Marc-Aurèle-Fortin.

« Si j'avais su que Mme Dalphond-Guiral ne prenait pas sa retraite, comme elle l'avait annoncé, je n'aurais pas pris cette décision », a-t-il dit. M. Ménard a ajouté qu'il avait par la suite tenté de trouver une autre circonscription, mais qu'aucune place n'était disponible ailleurs.

La nouvelle circonscription de Marc-Aurèle-Fortin est formée de la partie nord de l'ancienne circonscription de Laval-Centre ainsi que des municipalités de Rosemère, Bois-des-Filion, Sainte-Thérèse et Lorraine.



Plein la vue.

Un 6 cylindres en ligne de 215 ch. Propulsion. Suspension indépendante à double bras triangulé aux roues avant et arrière. Selon l'ingénieur en chef Nobu Katayama, «la IS 300 est conçue et pensée dans un environnement où tout est développé avec précision et concision. Les performances de la IS sont donc mesurées au centième de seconde.» Vous aimeriez en faire l'essai ? Visitez votre concessionnaire Lexus dès aujourd'hui. Pour joindre un concessionnaire Lexus, faites le 1 800 26-Lexus ♦ lexus.ca

«Même poussé à la limite, le 6 cylindres de la IS allie souplesse et performance. Un pur délice pour les oreilles.»

World of Wheels

LA NOUVELLE IS 300 2004 PAR MOIS : 399 \$* PRIX À PARTIR DE : 37 775 \$*

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION.  LEXUS



IS 300 SPORTDESIGN II

*Plans de location sur approbation de crédit de Toyota Services Financiers. Offre valable sur les Lexus IS 300 2004 neuves louées au plus tard le 31 mars 2004. Immatriculation, enregistrement, assurance et toutes les taxes applicables en sus. La location comprend les frais de transport et de préparation de 1 535 \$. Les frais de transport et de préparation ne sont pas compris dans le P.D.S.F. La location est basée sur une location-bail de 48 mois et un taux de location de 3,9 % (modèle BD192M-A). Acompte de 6 150 \$ ou échange équivalent. Dépôt de garantie de 0 \$. Première mensualité exigée au moment de la livraison. Coût total de la location de 20 510,41 \$ et prix de l'option d'achat de 16 243,25 \$ basés sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 0,15 \$ (0,10 \$ si contenu au moment de la signature du contrat de location) s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire. P.D.S.F. de 37 775,00 \$. Voyez votre concessionnaire Lexus participant pour plus de détails. Le concessionnaire peut louer à prix moindre.

LE TOUR
DU GLOBE

ONU

Annan refuse
la démission de
Louise Fréchette

La Québécoise Louise Fréchette, vice-secrétaire générale et numéro 2 des Nations unies, a offert sa démission au début de mars, après avoir pris connaissance d'un rapport d'une commission d'experts indépendants qui a relevé des insuffisances dans le système de sécurité de l'ancien quartier général de l'ONU à Bagdad, où un attentat a fait 22 morts en août dernier. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a refusé la démission de M^{me} Fréchette, mais a demandé et obtenu celle du chef de la sécurité de l'ONU, Tun Myat, a indiqué hier un porte-parole onusien. *D'après AFP*

IRAK

Collectif d'avocats
pour Saddam

Un collectif comptant des centaines d'avocats arabes a été mis en place pour défendre, avec l'aide de collègues occidentaux, le président irakien déchu Saddam Hussein, captif des forces d'occupation américaines en Irak. L'Union des avocats arabes, établie au Caire, a annoncé hier la création d'un « Comité de défense de l'ancien président irakien Saddam Hussein et des prisonniers irakiens ». Ce comité s'est déjà réuni avec l'avocat français Emmanuel Ludot en vue de coordonner la défense de l'ancien président avec un réseau international d'avocats. Le groupe d'avocats arabes n'a pas exclu de collaborer avec l'avocat français Jacques Vergès, qui a dit avoir été désigné « par des proches » de Saddam Hussein pour assurer sa défense. *D'après AFP*

PAKISTAN

L'espion en chef
d'Al-Qaeda tué

Le chef du service de renseignement d'Al-Qaeda a été tué au cours des opérations militaires pakistanaises menées la semaine dernière le long de la frontière afghane, a affirmé hier l'armée pakistanaise, qui l'a identifié comme « Abdullah ». Aucune information n'a été donnée sur le nom exact ou la nationalité d'« Abdullah », dont le cadavre n'a pas été montré. Aussi, le dirigeant islamiste ouzbek Tahir Iouldachev, qui était « numéro 10 » dans la hiérarchie d'Al-Qaeda, a été blessé et a pris la fuite. L'armée pakistanaise a assiégé, du 16 au 27 mars, un groupe de membres présumés d'Al-Qaeda et leurs sympathisants locaux dans la zone tribale frontalière de l'Afghanistan. *D'après AFP*

Ceci
n'est pas
l'air ravi de
Louise Duval
et de Daniel
Leclerc

Louise Duval et Daniel Leclerc, membres de la caisse du Littoral de Bellechasse.

C'est le bonheur d'avoir gagné leur maison parce qu'ils
ont protégé leur prêt hypothécaire avec l'Assurance prêt.

Si comme Louise Duval et Daniel Leclerc votre sécurité financière et celle de vos proches vous tiennent à cœur, assurez votre prêt en cas d'invalidité et de décès en adhérant à l'Assurance prêt de Desjardins Sécurité financière. Vous seriez étonné de ce que cela pourrait vous rapporter. Parlez-en à votre conseiller. De plus, profitez d'un taux avantageux sur votre prêt hypothécaire. Protégez vos projets en assurant vos prêts.

Concours *Gagnez votre maison* !*

Gagnez la valeur de votre maison, jusqu'à concurrence de 300 000 \$, en choisissant le prêt hypothécaire Desjardins et l'assurance invalidité de l'Assurance prêt. Six gagnants d'ici le 31 octobre 2004.



Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

3214028

* Offert aux résidents du Québec seulement par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Certaines conditions s'appliquent. Détails disponibles dans les caisses Desjardins participantes et sur desjardins.com/habitation.
** Taux actuellement en vigueur pour le prêt hypothécaire à taux variable réduit en raison d'un rabais de 1,2 % l'an durant la première année du terme. Certaines conditions s'appliquent.



Parfaitement indéfinissable.

La nouvelle
BMW de Série 6

www.bmw.ca
1 800 667-6679



Le plaisir
de conduire.™

MONDE

L'OTAN s'élargit à l'est et irrite la Russie

L'Alliance atlantique accueille sept anciens pays communistes

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON – Sept pays de l'Europe ex-communiste ont fait hier à Washington, au détriment de la Russie, leur entrée formelle dans l'OTAN, la plus importante alliance militaire du monde, qui compte désormais 26 membres dont le Canada.

La cérémonie d'accueil s'est déroulée au département américain du Trésor, en présence des chefs de gouvernement des pays adhérents — Roumanie, Bulgarie, Slovaquie, Slovénie et les trois pays baltes (Lituanie, Estonie, Lettonie) — et du secrétaire d'État américain Colin Powell. « Je vous dis ainsi qu'à vos peuples : Bienvenue au sein de l'alliance la plus grande et la plus couronnée de succès de l'histoire », a lancé M. Powell aux dirigeants de ces sept pays. Moscou a renouvelé pendant ce temps son mécontentement face à cet élargissement qui permet à l'Alliance atlantique, dominée par les États-Unis, d'intégrer pour la première fois des

pays de l'ex-Union soviétique, frontaliers de la Russie. Les premiers ministres des sept nouveaux pays membres de l'Alliance ont été reçus dans les jardins de la Maison-Blanche où le président George Bush a déclaré que « la porte de l'OTAN restera ouverte jusqu'à ce que l'ensemble de l'Europe soit unie, libre et en paix ». Il a affirmé que le terrorisme ne divisera pas les membres de l'Alliance atlantique. Avec cet élargissement, l'OTAN intègre pour la deuxième fois des pays d'Europe ex-communistes (Pologne, Hongrie et République tchèque ont adhéré en 1999) et accueille pour la première fois des États de l'ex-URSS (les pays baltes). L'adhésion de ces sept pays va faire « avancer la cause de la liberté et renforcer l'Alliance atlantique, le principal pilier des relations transatlantiques, au moment où elle fait face aux nouveaux défis du XXI^e siècle », a déclaré la Maison-Blanche. Washington souhaite voir l'OTAN, déjà engagée avec des troupes en Afghanistan et fournis-

sant un soutien logistique en Irak, participer davantage à la « guerre contre le terrorisme », principal enjeu de l'après-guerre froide pour Washington. La Russie, autrefois grand rival de l'OTAN avec le pacte de Varsovie qu'elle dominait, n'a pas caché hier sa vive irritation face à ce nouvel élargissement qui renforce l'ancrage occidental de ces pays. « L'élargissement de l'OTAN affecte les intérêts politiques, militaires et dans une certaine mesure économiques de la Russie », a déclaré le porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Alexandre Iakovenko. Le secrétaire général de l'OTAN, Jaap de Hoop Scheffer, a estimé pour sa part hier que cela ne devrait pas créer de frictions avec Moscou. « Il est dans l'intérêt de l'OTAN et dans celui de la Russie d'avoir un partenariat solide », a-t-il dit. L'arrivée de ces nouveaux membres survient à un moment charnière de l'histoire de l'Alliance, fondée pour répondre à la menace soviétique,

et aujourd'hui engagée dans des opérations très éloignées de cette mission initiale, dans les Balkans ou en Afghanistan. Elle intervient aussi alors que les membres de l'OTAN recherchent une nouvelle unité après s'être passablement divisés lors de l'invasion de l'Irak par les États-Unis et la Grande-Bretagne, à laquelle s'étaient opposées la France et l'Allemagne notamment. L'apport sur le plan militaire des sept nouveaux pays membres de l'OTAN est relativement modeste et essentiellement constitué de forces terrestres, avec quelque 190 000 soldats, aux trois quarts roumains et bulgares. Les États baltes ou la Slovénie sont dépourvus d'avions de combat, et leur protection aérienne devait être assurée à partir d'hier par des appareils d'autres pays membres de l'Alliance, une des causes du mécontentement russe. La Belgique a annoncé hier qu'elle envoyait quatre chasseurs F-16 en Lituanie pour assurer la protection de l'espace aérien des pays baltes. L'Italie doit assurer la protection de l'espace aérien slovène.



PHOTO AP

Le quartier général du Parti socialiste français, à Paris, était en liesse devant le raz-de-marée de la gauche aux élections régionales.

Un véritable désastre pour la droite française



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
REGARD SUR
LE MONDE
COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS – L'un des grands battus de dimanche soir en France, le ministre des Affaires sociales François Fillon, avait ce commentaire sans concession qui allait faire le tour des rédactions parisiennes : « La droite vient de connaître une défaite extrêmement grave. C'est un 21 avril à l'envers. » Fillon est bien placé pour parler : numéro trois du gouvernement, considéré comme un premier ministrable de choix, il venait de voir ses ambitions enterrées, après avoir connu dans les Pays-de-la-Loire une défaite aussi sévère qu'imprévue. Six points de retard sur son adversaire de gauche. Une révolution inimaginable dans cette région, l'une des plus conservatrices du pays. Il pouvait presque se consoler en évoquant la « lame de fond » qui a fait basculer à gauche 25 des 26 régions du pays, en comptant les départements d'outre-mer. Le « 21 avril », c'est celui de l'année 2002, où le premier ministre socialiste Lionel Jospin, victime de mécontentements divers et des divisions de la gauche, arrivait derrière le leader du Front national Jean-Marie Le Pen et se trouvait éliminé du second tour de l'élection présidentielle. Une catastrophe électorale qui allait entraîner le mois suivant la déroute de la gauche aux législatives. La débâcle historique de dimanche soir aux régionales n'est pas de même nature, bien entendu. Après tout, il s'agissait d'élire des organes exécutifs régionaux, Jacques Chirac reste solidement installé à l'Élysée jusqu'en mai 2007, avec une écrasante majorité au Parlement. Bref, la droite conserve sa légitimité pour gouverner. En pratique, c'est autre chose. Même en temps normal, la France n'est pas un pays facile à gouverner. En décembre 1995, alors que Jac-

ques Chirac bénéficiait encore de « l'état de grâce » suivant sa victoire à la présidentielle, le pays avait été tout bonnement paralysé par des grèves massives parce que le premier ministre Alain Juppé prétendait réformer les régimes particuliers de retraite. Non seulement Juppé avait-t-il fini par capituler en rase campagne, mais il avait été forcé de renoncer à tout projet de réforme dans les 18 mois qui lui restaient. Tous les observateurs sont d'accord sur cette évidence : le « désastre électoral » de dimanche, même s'il n'a aucune conséquence institutionnelle directe, vient d'affaiblir gravement le président Chirac, puisque, au-delà même du premier ministre Raffarin, c'est sa politique des deux dernières années qui a provoqué ce brutal rejet de l'électorat. Un séisme qui le condamne à opérer un grand virage politique. La solution apparemment la plus simple consisterait à congédier Raffarin pour le remplacer, soit par une personnalité extrêmement populaire comme le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, soit par une figure inattendue qui aurait les moyens de prendre un nouveau départ. Le problème, c'est que cette solution contrarie la stratégie de Chirac. S'il installait aujourd'hui un homme neuf à Matignon, celui-ci serait forcé de mener la bataille pour les élections européennes de juin prochain, qui s'annoncent de toute façon très mauvaises pour la droite. Il commencerait donc son nouveau mandat par une défaite. Même s'il s'agit d'un scrutin secondaire, ce serait un lourd handicap. D'autant plus que, dans les inévitables réformes à mener au cours des prochains mois, il y a une difficile refonte de la Sécurité sociale, qui risque de nouveau de jeter les syndicats dans la rue. Hier soir, la majorité des observateurs s'attendaient donc à ce que le président Chirac se rabatte sur une solution de compromis : conserver malgré tout Jean-Pierre Raffarin à son poste, et le laisser se sacrifier, à la fois pour les européennes de juin et pour cette réforme explosive de l'assurance-maladie. Après quoi il serait temps, fin 2004 ou début 2005, de nommer un homme nouveau à Matignon. Cette confirmation du premier ministre sortant, de l'avis général, s'accompagnera d'un très important remaniement ministériel. Mais, même avec quelques figures inédites au gouvernement, c'est un premier ministre extrêmement usé et affaibli qui aura à mener les affaires dans les six prochains mois.

L'Égypte tente de sauver le sommet arabe

AGENCE FRANCE-PRESSE

LE CAIRE – L'Égypte tentait hier d'obtenir l'appui du plus grand nombre possible de pays arabes à la tenue au plus vite d'un sommet après son report in extremis par la Tunisie. Le président tunisien Zine El Abidine Ben Ali a toutefois affirmé que le report sine die du sommet, qui était prévu hier à Tunis, ne signifiait pas que son pays renonçait à sa présidence ni à son engagement de l'accueillir. Le président égyptien, Hosni Moubarak, s'est entreteint hier soir à Charm el-Cheikh avec le roi de Bahreïn, Hamad ben Issa Al-Khalifa, dans le cadre de concertations intensives avec les dirigeants arabes », selon une source officielle.

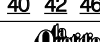
La annonce samedi du report du sommet a provoqué la stupeur de plusieurs pays arabes, poussant Le Caire, siège de la Ligue arabe, à reprendre l'initiative et proclamer sa disposition à abriter le sommet. La Tunisie a expliqué le report par des divergences « profondes » sur les réformes démocratiques dans le monde arabe. Le secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa, a annoncé hier que le sommet se tiendrait dans de « trois à sept semaines » dans un lieu qui reste à définir. Il a indiqué qu'il entamerait au début de la semaine prochaine une tournée qui comprendra la Tunisie. Pour sa part, le chef de la diplomatie égyptienne, Ahmed Maher, a appelé au téléphone

en soirée son homologue tunisien, Habib Ben Yahia, pour discuter de la tenue du sommet arabe. M. Maher a souligné plus tôt hier qu'il n'y avait « aucun conflit entre l'Égypte et la Tunisie ». Il a insisté sur la tenue du sommet « au plus tôt », en assurant que « ce qui est certain est que le prochain sommet sera présidé par la Tunisie ». « Le lieu et la date du sommet sont au centre des discussions », a précisé M. Maher. L'Irak a annoncé, par la voix du président en exercice du Conseil de gouvernement transitoire, Mohammad Bahr al-Ouloum, qu'il était prêt à participer à un sommet arabe en Égypte si une invitation lui est adressée.

Les Émirats arabes unis également ont accueilli favorablement l'offre de l'Égypte d'être l'hôte du sommet, déjà appuyée dimanche par le Yémen. Le ministre émirati des Affaires étrangères, Rached Abdallah Al-Nouaimi, a nié que le projet de réformes dans le monde arabe était à l'origine du report. « Il y a eu un accord sur ce projet de la part de tous les pays arabes avant l'annonce par la Tunisie du report du sommet », a-t-il dit. Le chef de la diplomatie égyptienne a affirmé pour sa part qu'un « grand progrès avait été accompli au cours des réunions de Tunis » et que la question des réformes avait été « achevée à 99 % ». M. Moubarak doit recevoir aujourd'hui à Charm el-Cheikh le chef de la diplomatie syrienne, Farouk al-Chareh. Il a déjà eu des conversations téléphoniques avec le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi et avec le roi Mohammed VI du Maroc.

**Résultats**
TVA le réseau des tirages

**Pancard**
Tirage du 2004-03-29
01 03 04 07 08 11 15 18 26 31
40 42 46 48 49 54 59 61 63 69

**Quintessence**
Tirage du 2004-03-29
526 4371

Extra
Tirage du 2004-03-29
NUMÉRO 834143

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.
Méga Million\$
Tirages le 31 mars sur les ondes du réseau TVA.



Méga Millions\$
1 chance sur 21 818

Votre meilleure chance de gagner 1 million \$

- 11 lots de 1 MILLION \$
- + 12 lots de 100 000 \$
- + 45 lots de 25 000 \$

GRAND PRIX

VOTRE MEILLEURE CHANCE DE GAGNER
1 MILLION \$ À LA LOTERIE!

PLUS QUE QUELQUES HEURES!

18ans+



MISE SUR TOI
1 866 505JEUQ



TIRAGES TOUT
AU LONG
DE LA JOURNÉE
DU 31 MARS
AU RÉSEAU TVA

ÉDITORIAUX

Le cordon ombilical



kgagnon@lapresse.ca
KATIA GAGNON

Les fusions d'établissements imposées par ministre Philippe Couillard ont fait beaucoup de bruit dans le réseau de la santé. Mais qu'on soit pour ou contre cette réforme, il faut bien réaliser que le bébé sera mort-né si on ne le raccorde pas, dans les plus brefs délais, à son cordon ombilical : un réseau informatique décent qui reliera les établissements, y compris, et c'est là tout un défi, ces électrons libres que représentent les cabinets médicaux privés.

Le président de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé, David Levine, prévoit consacrer des sommes importantes à la création d'une toile informatique dans les établissements de santé. Il a parfaitement raison. Pour qu'un hôpital de quartier, un CLSC et un centre d'accueil local fonctionnent main dans la main, il doivent impérativement partager les données sur un même patient. Et, toujours dans un souci de cohérence et d'efficacité, il faut également aller plus loin : les cabinets privés doivent, eux aussi, être reliés à ce réseau informatique.

Ce n'est pas la première fois qu'on tente la chose. Le projet de carte à puce, qui visait les mêmes objectifs, a été découpé en morceaux sur la place publique. On peut d'ores et déjà prévoir que les chevaliers de la vie privée ne seront pas dupes du projet d'informatisation de M. Levine. Même si la banque de données sur les patients est réduite en importance (à l'échelle du réseau montréalais plutôt que de la province entière), il y a néanmoins dans ce projet une formule de stockage de données de santé. Nous l'avons déjà écrit : les avantages pour le réseau

de bénéficier de vraies connexions informatiques sont tels qu'ils dépassent, et de loin, les risques potentiels d'un bris de la vie privée. Notre opinion n'a pas changé. Souhaitons que David Levine réussisse là où le projet de carte à puce s'est misérablement écrasé.

Mais même si la quincaillerie réussit à faire consensus, encore faut-il que quelqu'un l'utilise. Une étude réalisée par l'ex-régie régionale soulève bien des questions à cet égard : on y apprend que près du tiers des omnipraticiens montréalais travaillant en cabinet n'ont pas accès ou n'utilisent jamais de courrier électronique, un outil informatique de base de la vie moderne. Le changement de culture que suppose l'utilisation d'un réseau informatique pour recevoir et lire des dossiers de patients sera phénoménal pour cette clientèle de médecins qui n'ont probablement jamais eu d'ordinateur dans leur bureau. Mais pourquoi faut-il absolument relier les cabinets privés à un éventuel réseau informatique ?

Pour les sortir de l'isolement dans lequel ils sont actuellement confinés. C'était là le but des groupes de médecine familiale, qui n'ont pas fonctionné à Montréal, pour toutes sortes de raisons. David Levine veut relancer le projet en créant des Centres médicaux associés. Qu'est-ce que cette nouvelle bibitte ? Ce sera, disons, une grosse polyclinique dans votre quartier, où l'on retrouve des services de laboratoire privés. Le gouvernement paiera pour un certain quota d'exams dans ces services : les médecins du CMA auront donc accès, sans frais pour le patient, à tout l'attirail diagnostique d'une urgence. Mais pour assurer une couverture, disons, de quatorze heures par jour la semaine et huit heures par jour la fin de semaine, la polyclinique en question aura besoin du concours d'autres omnipraticiens du quartier. Qui seront invités à se joindre « au concept » de leur bureau, avec l'aide... d'un réseau informatique. Voilà, on y revient toujours. C'est clair : la vraie réforme, elle est là.

Trop jeunes!



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Comparaisant vendredi dernier devant un comité des Communes, le directeur général des élections du Canada, Jean-Pierre Kingsley, s'est montré favorable à l'abaissement, de 18 à 16 ans, de l'âge donnant le droit de voter. M. Kingsley croit qu'une telle mesure contribuerait à rehausser le taux de participation aux élections. Ce raisonnement ne tient pas. Au contraire, permettre aux jeunes de 16 et 17 ans de voter

jeunes Canadiens (moins de 30 ans) d'aujourd'hui votent en moins grand nombre que les jeunes d'autrefois. Ils ne s'intéressent pas à la politique, et leur culture politique est limitée : en 2000, un jeune sur cinq ne pouvait pas nommer le premier ministre du Canada, et trois sur cinq ne savaient pas qui était ministre des Finances.

Aux élections fédérales de 2000, 78 % des jeunes de 18 à 20 ans ne se sont pas donné la peine de voter. On voit mal comment l'élargissement du droit de vote aux personnes de 16 à 17 ans pourrait éveiller l'intérêt des jeunes pour la politique. Encore moins comment leur participation contribuerait à rehausser l'intelligence politique collective.

Un cinquième des jeunes abstentionnistes ont expliqué qu'ils étaient tout simplement... trop occupés pour aller voter ! C'est une autre démonstration d'immaturité, sinon de paresse.

Nombre de parents et d'enseignants s'en émerveillent : les jeunes d'aujourd'hui sont beaucoup plus éveillés et ouverts au monde que ceux des générations précédentes. Mais il ne faut pas confondre ces qualités avec la maturité.

Il existe, au chapitre de l'âge, une certaine confusion dans nos lois. Par exemple, un jeune de 16 ans ne peut pas acheter une caisse de bière, mais il peut conduire une automobile. Or, la conduite d'un véhicule routier n'exige-t-elle pas un sens des responsabilités aussi grand que la consommation d'alcool ?

Les jeunes de 16 à 19 ans sont responsables d'un nombre disproportionné d'accidents graves sur les routes du Québec. Alors qu'ils ne représentent que 3 % des conducteurs, ils sont impliqués dans 9 % des accidents mortels. Avant d'envisager d'abaisser l'âge donnant le droit de vote, ne devrait-on pas songer à rehausser l'âge donnant le droit de conduire une voiture ? À 21 ans, par exemple ?



serge.champleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Instruments politiques

Madame Carbonneau,

Je désire réagir à vos menaces à l'encontre du gouvernement. Malheureusement, à mon avis, les syndicats sont des instruments politisés qui favorisent le Parti québécois. Donc les décisions prises par eux ne sont pas prises dans le meilleur intérêt de leurs travailleurs, mais bien pour le meilleur intérêt du mouvement syndical et du PQ. Les travailleurs servent d'instruments de pression sans toutefois en retirer de bénéfices. Si les syndicats veulent représenter tous leurs membres, ils doivent demeurer neutres dans les débats politiques sans tenter d'influencer les décisions de leurs membres payeurs de cotisations. Les décisions des syndicats doivent uniquement être axées vers la protection des travailleurs. Au Québec, on ne peut plus séparer politique et centrale syndicale, alors le travailleur est lésé par le gouvernement et aussi par son syndicat. Quel dommage !

Jacques Blanchette

Aucun sens

Je suis obligé de dire les « maudits syndicats » tellement la situation n'a aucun sens. Autrement dit, un *gang* de personnes regroupées peut prendre en otage la majorité sans aucune impunité ? La majorité, c'est le gouvernement qui a été élu démocratiquement. Ce que les syndicats veulent obtenir en fin de

compte, c'est que le contribuable ait à payer encore plus pour les services et produits, générés, travaillés ou accordés par des syndiqués. Pour que le gouvernement puisse acquiescer à leurs demandes, il lui faudra augmenter les impôts. Alors les syndicats sont toujours dans une position gagnante/gagnante. Il faut que cela cesse. Que Claudette Carbonneau se lance en politique dans un parti de syndiqués et on verra bien. Le taux de syndicalisation est certainement trop élevé au Québec et, pour cette raison, les syndicats ont un trop grand pouvoir de boycottage. Personnellement, je crois que le gouvernement devrait retirer aux employés de l'État le droit de se syndiquer.

Guy Lapointe
Charlesbourg

« Unbelievable! »

Lundi 22 mars, 19 h 20. Je reçois un coup de téléphone d'une dame anglophone qui travaille chez Intrawest et qui veut me vendre un séjour à Tremblant. Elle s'adresse à moi en anglais ; je lui réponds en français. La dame paraît surprise. Je lui répète : « Je vis à Montréal, au Québec. Je parle donc français. » Elle ne comprend toujours pas (je devine qu'elle appelle de Vancouver) et se fâche, me reprochant de ne pas parler anglais. On me dérange, chez moi, pour me vendre un forfait à Tremblant, province de Québec (Intrawest étant, entre autres, financé par nos

impôts francophones) et on s'indigne parce que je ne réponds pas en anglais ! Unbelievable ! Intrawest a vraiment fait preuve d'un mépris à mon endroit que je me rappellerai longtemps !

Pierre-Yves Bernard
Montréal

Indignation sélective

La semaine dernière, unanimement, les éditoriaux du Québec francophone condamnaient avec indignation l'assassinat ciblé du Cheik Yassine. Bien qu'il n'ait pas été un « chef spirituel » anodin, mais le cerveau et la « conscience » d'un groupe terroriste frappant sans discrimination enfants, femmes et hommes innocents, je partage la condamnation du geste d'Israël. Cependant l'utilisation d'enfants-bombes — comme le jeune Hussam Abdo (qui a 16 ans, mais 12 ans d'âge mental, selon sa famille) — pour lutter contre Israël est tout aussi inacceptable. Qu'une société puisse tolérer, voire promouvoir de « suicider » ses enfants doit être condamné tout aussi vigoureusement. J'aurais aimé lire l'indignation des médias québécois sur ce sujet. En effet, encourager, recruter pour et planifier des attentats-suicide contre d'innocentes victimes civiles est à tout le moins aussi répréhensible, sinon plus, que l'assassinat de quelqu'un qui se professe lui-même terroriste. (...)

Lori Beckerman
Québec

Voter, une affaire sérieuse

Je crois que voter est une affaire sérieuse. Seize ans, c'est beaucoup trop jeune. Avez-vous déjà parlé avec un jeune de 16 ans ? Si j'étais seule à prendre une décision concernant le droit de vote, ce serait le retour à 21 ans.

Marie Normandeau
Québec

Maturité nécessaire

Une élection est une chose trop importante pour qu'on laisse les jeunes la banaliser. Je n'ai rien contre eux, mais il faut une certaine maturité pour bien juger. Les jeunes d'aujourd'hui sont peut-être bien préparés pour certaines actions, mais la politique est un domaine trop sérieux pour que le vote à 16 ans puisse influencer dangereusement un gouvernement. Les jeunes ne sont pas préparés et ne sont pas assez informés de ce qu'est la politique pour porter un jugement vraiment réfléchi. Écoutez nos jeunes aujourd'hui s'exprimer dans leur



langue ! C'est aberrant. Juste au Québec, c'est : « Hey Man », « C'est cool », etc. Imaginez le jugement de ces jeunes pour élire un gouvernement.

Pierre Ouellet
Charlesbourg

Une tactique libérale

Tout ça sent les élections et la tactique libérale... Je ne mets pas en doute l'honnêteté de M. Kingsley, mais par les temps qui courent, on peut se poser des questions... N'est-il pas nommé par le gouvernement, lui aussi ? Il n'est certainement pas élu. Qui l'a nommé à ce poste ? Trudeau ? Chrétien ? Faites le test avec les ados, demandez-leur qui est chef de l'opposition à Ottawa ! En faisant appel au vote des jeunes de 16 ans qui n'ont pas la maturité nécessaire, qui ne sont pas politisés, qui ne suivent même pas l'actualité, ne lisent même pas les journaux, c'est aller chercher des votes faciles en offrant des nananes (légalisation du pot ? stéroïdes gratuits ? bourses du *Mille et niaise* ?...). Qu'est-ce que Martin concocte, à part l'argent promis à long terme pour la santé, pour pallier les votes de tous ceux et celles qui en ont ras le bol des libéraux-columbes-du-Québec à Ottawa ?

Thomas Michaud

Si j'étais ministre des Finances...

Le ministre des Finances, Yves Séguin, dépose son deuxième budget aujourd'hui. Nous vous avons demandé quelles seraient vos priorités si vous étiez à sa place. Voici quelques-uns des courriels reçus.

FERNAND LESAGE



L'auteur demeure à Saint-Bernard-de-Lacolle.

Si j'étais ministre des Finances je le serais sous un gouvernement de vision de la pauvreté et de l'atteinte de l'équité, pas seulement pour les syndiquées qui prônent la solidarité au détriment des plus pauvres d'entre nous, mais pour tout le monde. Équité ne veut pas dire égalité pour tous mais plutôt maximiser le développement personnel

de chacun en fonction de ses capacités et aptitudes pour le plus grand bien de l'ensemble. Je rêve peut-être mais de grands rêves ont précédé toutes les grandes réalisations.

Si j'étais ministre des Finances, j'aurais aussi une conversation très sérieuse avec monsieur Couillard pour changer l'approche que nous avons dans le domaine de la santé de façon à mettre moins d'argent pour combattre la maladie et plus pour la promotion de la santé. Pour ce faire, je gèrerais le budget traditionnel de la santé pour une période de cinq ans sans aucune indexation afin de permettre des investissements dans la prévention. Entre autres, on pourrait permettre le remboursement d'une partie des dépenses effectuées dans le but de se maintenir en santé tel que la psychothérapie, la thalassothérapie, les abonnements à des clubs sportifs, etc., et ce jusqu'à un montant maximum annuel comme le font les compagnies d'assurances privées. Mieux vaut payer 500 \$ par an-

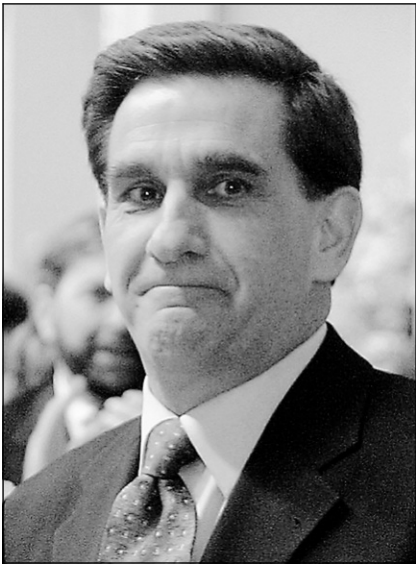


PHOTO PC

Le ministre Yves Séguin

née pour des dépenses à retombées positives que 5000 \$ en frais médicaux divers. J'abolirais aussi l'assurance-médicaments qui, à mon avis, est un encouragement implicite à la sur-

consommation de médicaments, j'interdirais la publicité aux compagnies de médicaments, j'appliquerais aussi un ticket modérateur progressif pour les consultations médicales.

Si j'étais ministre des Finances, j'augmenterais les droits de scolarité au niveau universitaire pour qu'ils se rapprochent des coûts réels, mais en changeant les modalités de remboursement. Les remboursements ne commenceraient que lorsque la personne aurait atteint un certain revenu annuel (35 000 \$/an, par exemple) pendant trois ans pour permettre à cette personne de s'établir et aussi de rembourser d'autres emprunts. Une autre façon de rembourser ces dettes serait de faire du bénévolat.

Si j'étais ministre des Finances, je gèrerais les budgets de tous les ministères ainsi que les salaires des fonctionnaires pour une période de cinq ans, mais avec une nuance. Pour recevoir les augmentations prévues à leurs conventions collectives, les ministères devraient trouver les fonds

nécessaires à même leur budget d'opération en améliorant l'efficacité de leur organisation. (...)

Si j'étais ministre des Finances, j'établirais le prix quotidien dans les CPE en fonction des coûts réels et je dirigerais ces sommes supplémentaires au programme d'allocation familiale pour que l'aide gouvernementale soit octroyée aux personnes qui en ont besoin.

Si j'étais ministre des Finances, j'abandonnerais la stratégie interventionniste de l'État en faveur de la création de conditions favorables à l'implantation d'entreprises au Québec, en diminuant progressivement les impôts des particuliers sur une période de 10 ans jusqu'à obtenir la parité avec l'Ontario. Finalement, je dirigerais 1 % du budget, annuellement, au remboursement de la dette pour montrer que nous assumons la responsabilité de celle-ci et pour décharger les générations futures de ce fardeau. Vivre selon ses moyens n'est pas une utopie, mais bien une possibilité.

Dettes et équilibre budgétaire

Je crois qu'il est de notre devoir de maintenir tout d'abord l'équilibre budgétaire au pays, car la situation économique actuelle ne permet pas pour le moment d'être en déficit. Nous avons déjà atteint un niveau d'endettement élevé et par conséquent nous ne devons pas emprunter inutilement et de façon irresponsable. Les Québécois se sont serré la ceinture lors de la lutte contre le déficit et je crois que nous devons continuer à le faire pour réduire la dette à environ 25 % du PIB, comme souhaite le faire Paul Martin. D'ailleurs, un remboursement de la dette permettrait de dégager des fonds qui pourraient être ensuite investis dans la santé ou être utilisés pour diminuer les impôts. Ensuite, le gouvernement se doit d'encourager la création de PME, car dans un contexte de mondialisation et surtout de délocalisation, ce sont les PME qui peuvent créer des emplois et stimuler l'économie québécoise. Troisièmement, je crois que nous devons investir dans l'éducation, mais en changeant le mode de financement. Nous devons nous assurer que les dollars investis dans l'éducation d'un individu demeurent au Québec et ne partent pas aux États-unis. L'éducation devrait être la base et la priorité de notre société, car c'est elle qui permet de développer et d'enrichir notre société.

Mathieu Bernier Desbiens
Montréal

Moyen et long terme

Tout ministre des Finances devrait, à mon sens, penser à moyen et long terme avant d'essayer de satisfaire tout le monde et son père. Personnellement, à 68 ans, si je pensais à mes petits besoins, je souhaiterais que dans son budget, le ministre des Finances privilégie des politiques à court terme qui plairaient aux aînés. Mais je crois que nous devons penser aux générations qui nous suivent et régler deux problèmes qui traînent dans le paysage depuis trop longtemps : la santé et la dette. Les intérêts que nous payons sur la dette grèvent notre budget et nous empêchent de mettre l'argent qu'il faudrait dans la santé. Combien de milliards fondent dans le paiement de ces intérêts sur la dette ? Pour agir de la sorte, un ministre doit mettre de côté les préoccupations électoralistes, et penser à l'avenir du peuple.

R. Cusson
Montréal

Dictature syndicale

Le gouvernement ne devrait accorder rien de plus en argent pour la santé, mais exiger un grand ménage dans les hôpitaux où règne une dictature syndicale. De plus, si le gouvernement est si à court d'argent, qu'attend-il pour mettre la clé dans la porte



PHOTO PIERRE McCANN, LA PRESSE

Si elle était ministre des Finances, Renée Langlois n'aurait jamais promis de baisser les impôts...

Une recette infallible

RENÉE LANGLOIS

Tout d'abord, je dois préciser qu'avant de me faire élire, je n'aurais jamais promis de baisser les impôts. Mais comme je dois prendre la place du ministre des Finances... j'avouerais honnêtement m'être trompée (une telle franchise pourrait m'attirer de la sympathie) et je reporterais ce beau projet. Donc, pour répondre aux questions de *La Presse* : > La diminution de la dette ? Seulement s'il y a un surplus en fin d'année fiscale.

> La baisse des impôts ? Jamais. > Maintenir le déficit zéro ? Absolument. > Tout l'argent disponible pour la santé ou en laisser pour d'autres ministères ? Je ne mettrais certainement pas tout l'argent dans la santé, surtout pas avant d'avoir réorganisé en profondeur ce système, et je ne pourrais risquer de perdre tous les acquis de notre société. L'éducation est tout aussi essentielle pour l'avenir de nos jeunes. La plus grande part du gâteau serait donc placée dans ces deux ministères et le reste serait

distribué dans les autres ministères, selon les besoins. J'aimerais préciser qu'il ne serait pas question de négliger la culture car la créativité est primordiale pour faire progresser une société et elle est, malheureusement, absente chez beaucoup de nos politiciens et hommes d'affaires. De plus, pour nous francophones, c'est une question de survie. En tant que mère seule, j'ai toujours géré mon budget de façon équilibrée et selon les moyens disponibles. C'est une recette infallible.

de Revenu Québec ; il économiserait au bas mot 800 millions de dollars (au moins) et les contribuables épargneraient au moins 220 millions de frais de comptabilité. D'autres économies : fermeture de Télé-Québec : épargne d'au moins 100 millions.

Daniel Flibotte
Montréal

Décroissance économique

Dans notre société, la politique et l'économie sont intimement liées comme l'arbre et l'écorce le sont.

Cela semble tout à fait normal, mais lorsqu'on place un ministre des Finances entre ces deux feux, nous assistons alors à un triste spectacle. La situation se corse encore plus quand, d'un côté, la politique est biaisée par le singulier désir des élus de se faire réélire et, de l'autre côté, quand les facteurs contrôlant de l'économie sont mus vers une tangente axée de plus en plus vers la droite, c'est-à-dire vers le pouvoir de l'argent. Le ministre des Finances est un élu, il est sensé être un représentant du peuple et il est sensé gérer les deniers publics au meilleur de ses connaissances. Mais, il doit suivre la politique

de courte vue de son parti, il se voit dans l'obligation de graisser la roue qui grince le plus fort, de faire plaisir au plus grand nombre d'électeurs, de faire semblant d'écouter le peuple et de paraître sensible aux exigences des différents groupes de pression. Si j'étais ministre des Finances, dans un parti politique visionnaire, sain et intelligent, où on tiendrait compte des problèmes réels et urgents, comme l'avenir de notre planète, la survie de l'espèce humaine et le bien-être de nos enfants, j'aurais le courage, la fierté et l'honneur de gérer une décroissance contrôlée de

l'économie pour la rendre durable et acceptable aux limitations naturelles de notre précieuse Terre.

Jacques Morris

Salaires minimum

Quel serait mon budget provincial 2004 ? Eh bien ! sans être exhaustif, il aurait les éléments suivants. Tout d'abord, augmenter le salaire minimum de 5 %/an pour les cinq prochaines années. Pas très libéral ni même péquiste, mais ça augmenterait la richesse de plusieurs, donc leur capacité de payer de l'impôt et de dépenser tout en réduisant les avantages du travail au noir et de l'assistance sociale. Deuxièmement, donner 5000 \$ imposable/an/enfant de moins de 5 ans tout en privatisant les CPE. Le système public était une bonne idée, mais nous n'en avons pas les moyens et les syndicats veulent notre bien et vont l'avoir si nous les laissons faire. Quoi d'autre ? Ne rien donner de plus aux sociétés d'État comme la SGF. Augmenter les tarifs d'électricité (ce n'est pas très gentil, mais ça inciterait les économies d'énergie). Ajouter une taxe sur l'essence qui serait versée aux municipalités. Réduire les dépenses de la santé en coupant sur le coût des médicaments et des technologies un peu trop hi-tech pour nos moyens (une température se doit-elle d'être numérique pour être bonne ?).

François Dubé
Québec

Quelques recettes

Je laisserais pour l'instant la dette telle qu'elle est, espérant la réduire dans la mesure du possible au lieu de l'augmenter. Je ne changerais rien aux impôts vu que mon peuple s'y est, malgré lui, habitué. Par contre, je donnerais en échange aux citoyens ce qu'ils méritent. Entre autres, le ministère de la Voirie se verrait attribuer des fonds pour remédier au problème chronique qui est celui de nos routes, et ce à l'échelle de la province. Ainsi, on réaliserait que l'on fait quelque chose pour nous. Le ministère de l'Éducation ouvrirait des écoles de métiers, vu que notre niveau de scolarisation est plutôt morne et que, comme le titrait *La Presse* samedi dernier, « L'école, c'est trop abstrait ». Quant à la santé, l'aide proposée aux universités pour former de nouveaux médecins serait encouragée. Je verrais à arrêter les départs de nos médecins pour de meilleurs horizons où ils gagnent plus en étant plus compétitifs. Enfin, je doterais le ministère chargé des assistés sociaux d'une agence de vérification sérieuse pour mettre fins aux abus existants, permettant ainsi d'épargner beaucoup d'argent.

Jacques Hadida
Kirkland

ACTUALITÉS

Le délateur Serge Boutin se dit floué

ANDRÉ CÉDILOT

L'un des témoins clés dans trois procès des Hells Angels, le délateur Serge Boutin, se dit à son tour victime des promesses des policiers, des procureurs et même du directeur de la prison provinciale où il est détenu. En échange de sa collaboration avec la justice, l'ex-membre des Rockers

de Montréal soutient avoir obtenu l'assurance qu'il bénéficierait d'une semi-liberté après quatre ans. « On me l'avait promis, et même dit par écrit, à la condition que je témoigne contre Maurice Boucher », se plaint Boutin dans une lettre signée du 22 mars dernier, mais que *La Presse* a reçue seulement hier. La dénonciation de Boutin s'accom-

pagne d'un document de la Direction générale des services correctionnels daté de janvier 2002 établissant qu'il deviendrait « admissible » à la semi-liberté le 16 février 2004. « La journée où je devais sortir, on m'a dit que l'on s'excusait, mais qu'on avait fait une grave erreur dans mon calcul de sentence, et que la date qu'on m'avait écrite quelques jours avant que l'on

m'emmène témoigner dans l'affaire Mom Boucher ne tenait plus », s'insurge le délateur Boutin. « C'est pas parce qu'un détenu est admissible à une semi-liberté qu'on doit l'accorder », a expliqué un porte-parole du Service correctionnel, tout en admettant les mauvaises données fournies au délateur. « On s'est trompé, et le détenu a été informé. On a mal calculé sa date d'éligibilité au sixième de la peine, car sa sentence en est une d'emprisonnement à perpétuité », a précisé Guy Samson.

Boutin affirme en avoir pour deux ans et demi de plus à la suite de cette « erreur administrative ». « On joue avec les lois comme des enfants avec les bonbons ! Avoir su quelles seraient mes conditions de détention et ce que l'on ferait subir à ma famille, mon choix n'aurait pas été le même. Oui, je voulais réellement lâcher le milieu criminel, mais le milieu dans lequel je suis aujourd'hui n'est pas plus sain que mon ancienne gang des Rockers et des Hells Angels », écrit-il, la rage au coeur.

Forêts: Québec dans l'erreur

DENIS LESSARD

QUÉBEC — À la dernière minute, le gouvernement Charest freine le processus d'évaluation de la productivité des forêts du Québec, une responsabilité qu'il avait reprise aux entreprises privées il y a trois ans. Le ministre délégué aux Forêts, Pierre Corbeil, annonçait hier le report de la publication des calculs sur la « possibilité forestière », attendue pour avril. Les deux sous-ministres adjoints aux Forêts, Marc Ledoux et Michel Bordeleau, ont expliqué que ce n'est que tout récemment — la semaine dernière, a-t-on appris par ailleurs — que les fonctionnaires s'étaient rendu compte que la prémisse à partir de laquelle ils travaillaient pour évaluer la productivité des forêts était erronée. Pendant six mois, pas moins de 50 personnes ont travaillé sur cette fausse hypothèse qui aurait amené Québec à réduire encore davantage la quantité de bois à couper en région. C'est la deuxième fois que Québec reporte d'un an son évaluation, et l'erreur de parcours du ministère vient apporter beaucoup d'eau au moulin de la vérificatrice générale par intérim, Doris Paradis, qui avait vertement critiqué la gestion des forêts par Québec dans son rapport à la fin 2002. Les spécialistes du gouvernement savaient que la formule utilisée depuis 1998 pour évaluer la production des forêts n'était pas exacte. Québec a fait refaire ces évaluations, une formule arrêtée en 2003. Mais, et c'est ce dont on vient de se rendre compte, cette formule évaluait mal les conséquences de la sénescence, la période où les arbres devenus matures commencent à mourir. Ironiquement, en dépit de tous les outils scientifiques dont ils disposent, les spécialistes du Ministère n'ont pas suffisamment tenu compte de l'effet de la température sur la croissance des forêts. Les évaluations de productivité étaient faites sur les territoires du sud de la province, dont la croissance est plus rapide qu'au nord. Les reports imposés par ces études supplémentaires nécessiteront des amendements à une loi adoptée l'an dernier. On devra même rouvrir l'entente avec les Cris sur la paix des Braves qui retenait quelques dates devenues caduques. Pour le spécialiste de l'Université Laval, Luc Bouthillier, qui enseigne les politiques forestières, ce redressement de la barre est bien plus politique que scientifique. Dans beaucoup de régions, la réévaluation de la capacité de produire des forêts force une réduction de 10 à 25 % des coupes, et les pertes d'emplois qui s'ensuivent restent de fort mauvaises nouvelles à annoncer pour les politiciens. « Cela aussi envoie un jugement sur la capacité du gouvernement à contrôler la ressource, ils n'ont pas l'air bien fin avec cette erreur », a dit M. Bouthillier. « On nous sort un *fling-flang* technologique sur la sénescence, une excuse bien technique qui, essentiellement, vise à gagner du temps. » La commission sur les Forêts présidée par Guy Coulombe, qui entame à peine ses travaux, aura le mandat de vérifier les courbes de production utilisées pour estimer les droits de coupe.

Hamad atteint de leucémie

Le ministère des Ressources naturelles était déjà en état de choc devant l'ampleur du problème. Une autre tuile s'est abattue hier : le ministre en titre, Sam Hamad, sera absent pendant plusieurs mois, atteint de tricholeucémie, une forme rare de cette maladie qui offre toutefois d'excellentes perspectives de guérison. Toutes ses activités ont été annulées sur-le-champ et il devra se soumettre à des traitements de chimiothérapie.



CHEVROLET

L'AVEO OFFRE PLUS D'ESPACE. L'AVEO OFFRE PLUS D'ESPACE. L'AVEO OFFRE PLUS D'ESPACE. (ON DIRAIT QU'IL Y A DE L'ÉCHO ICI.)

L'AVEO PEUT ACCOMMODER 5 PASSAGERS ET OFFRE 10 PO DE PLUS POUR LES JAMBES QUE LA TOYOTA ECHO 5 PORTES.



AVEO⁵



VOICI LA NOUVELLE

CHEVROLET AVEO⁵

149\$	/mois**	Termes de 48 mois à la location Transport et préparation inclus	OU	à l'achat	
				13 798\$*	
				avec 0% financement†	

- Moteur 1,6L DACT 4 cyl. de 103 HP • Banquette arrière repliable divisée 60/40 • Phares antibrouillard
- Chauffe-moteur • Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise



VOICI LA NOUVELLE CHEVROLET OPTRA



Optra LS illustrée

QUAND LE STYLE EUROPÉEN DEVIENT ABORDABLE.

179\$	/mois**	Termes de 48 mois à la location Transport et préparation inclus	OU	à l'achat	
				16 188\$*	
				avec 0% financement†	

- Moteur 2,0L DACT 4 cyl. de 119HP • Portes et vitres avant à commandes électriques • Lecteur CD à 4 haut-parleurs • Banquette arrière divisée à dossier rabattable • Garantie limitée de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise



LA TOUTE NOUVELLE CHEVROLET MALIBU



Malibu LT illustrée

« ...MALIBU AVAIT UN COMPORTEMENT SEMBLABLE À CELUI DE L'ACCORD, IL DÉPASSAIT LARGEMENT CELUI DE LA CAMRY »

L'Annuel de l'automobile 2004

259\$	/mois**	Termes de 48 mois à la location Transport et préparation inclus	OU	à l'achat	
				22 698\$*	
				avec 0% financement†	

- Moteur 2,2 L ECOTEC DACT 4 cyl. de 145 HP • Architecture Epsilon de conception allemande • Transmission automatique à 4 vitesses avec surmultipliée
- Climatiseur • Miroirs, portes, vitres, et siège du conducteur à commandes électriques • Banquette arrière divisée 60/40 à dossier rabattable et siège passager avant inclinable à plat • Pédales à réglage électrique



VOICI LA NOUVELLE CHEVROLET EPICA



« ELLE SE DISTINGUE PAR SES TOUCHES D'ELEGANCE HABITUELLEMENT RÉSERVÉES À DES VOITURES BEAUCOUP PLUS ONÉREUSES. »

Autonet.qc.ca

279\$	/mois**	Termes de 48 mois à la location Transport et préparation inclus	OU	à l'achat	
				21 998\$*	

- Moteur 2,5L 6 cyl. en ligne de 155HP • Transmission automatique à 4 vitesses • Climatiseur • Vitres, portes et miroirs chauffants à commandes électriques • Roues de 15 po en alliage • Télédévrouillage • Lecteur CD à 4 haut-parleurs • Garantie limitée de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

GARANTIE DU GROUPE PROPULSEUR

5 ANS/100 000 KM

SAUS FRANCHISE

PROGRAMME D'ÉCHANGES

1000*

VOITURES



CHEVROLET

Oldsmobile

GM

3216772

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock suivants: Aveo (1TD48/R7A), Optra (1JD19/R7A), Epica (1VB69/R7A) et Malibu (1ZS69/R7B). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *À l'achat, préparation incluse. Transport (Aveo, Optra et Epica: 930 \$, et Malibu: 900 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. **À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent: Aveo 5 portes (2 028 \$), Optra (2 399 \$), Epica (2 055 \$) et Malibu (2 523 \$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c du km après 80 000 km. Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. †Taux de financement à l'achat de 0 % pour des termes allant jusqu'à 48 mois (Malibu: 36 mois). Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

3204075A